



ALAIN BOUCHARD

Les jobs qui puent

Le chic du bloc administratifs est inversement proportionnel à la puanteur de la matière traitée en usine. D'un côté, de splendides vitraux mur à mur, de l'autre, de la charogne.

Même le vice-président exécutif semble avoir été posté là pour faire oublier ce qui se passe, de l'autre côté de la cour: 25 ans à peine, grand, mince, très beau garçon, fin causeur. C'est pourtant le fils du fondateur, donc n'a pas été loué dans un magasin de "yuppies". Souvent, à 25 ans, ils sont chômeurs ou assistés. Pas vice-président exécutif, en tout cas. André Couture, lui, occupe ce poste, dans l'entreprise d'équarrissage Alex Couture Inc., de Charny.

Vous savez ce qui se passe, chez Alex Couture? On recycle les résidus d'abattoirs et les carcasses d'animaux impropres à la consommation humaine. Comme on le fait aussi avec la friture de restaurants. On en fait de la moulée, de la graisse, etc.

La plus grande vedette de l'établissement a été cette fameuse baleine, morte échouée dans le Saint-Laurent, l'automne dernier. Parmi les "célébrités", il y eut aussi cet éléphant de cirque qu'on avait dû abattre, il y a quelques années, à Sherbrooke, après qu'il se fut échappé à travers la ville.

Et quand les Couture recueillent et dépècent ces "trophées", au profit de la science en même temps que pour la récupération, on arrive presque à les trouver sympathiques. Ce n'est pas pour rien qu'André Couture s'est empressé, hier, de me remettre un montage de photos couleur, prises lors du processus de recyclage de la fameuse baleine, à l'usine de Charny. "Faut bien prendre ce qui passe de bon... quand ça passe", a-t-il dit.

Cochon pourri

Parce que, le reste du temps, ce qui passe, c'est de la contestation et du mépris. On conteste quand ça pue; et ça pue beaucoup, particulièrement l'été. Et on méprise, même quand ça ne pue pas, parce qu'il s'agit de charogne. On imagine du cochon pourri et le cœur nous en lève instantanément. Est-ce qu'on tolérerait mieux l'odeur des usines de papier, sous prétexte que les arbres sont dans les forêts et que c'est dans les forêts qu'on fait du camping?

C'est surtout l'été, donc, que ça pue. Sauf tout dernièrement, alors que Charny a connu des panteurs hivernales, par la voix des égouts publics. On s'est tout de suite rabattu sur les Couture. Pourtant, la preuve aurait été faite qu'il s'agit d'un problème d'égoût plus général, qui n'aurait pas vraiment à voir avec le fait que ça sente la charogne ou... la merde.

Une centaine d'employés gagnent leur pain chez Alex Couture, camionnage et administration inclus. L'usine est au fond du parc industriel. Il y a 20 ans, quand elle s'est établie à cet endroit, il semble qu'on se l'arrachait. Maintenant que les zones résidentielles se sont rapprochées d'elle, on veut s'en débarrasser. Il semble que l'argent ait maintenant une odeur, contrairement à ce que nous racontaient nos grands-pères.

Ainsi, lorsque des employés de l'usine se sont rendus à la brasserie du coin, en vêtements de travail, à une certaine époque, le gérant a dû leur demander gentiment de revenir une fois changés et... lavés. Ils sont revenus et ils ne sentaient plus rien du tout. Sauf peut-être la lotion après-rasage.

"Il y a une chose, pourtant, qu'on va devoir faire, très bientôt, dit justement le même gérant, hier: se brancher! Est-ce qu'on veut des jobs ou de l'odeur de rose?"

P.S.: A mardi prochain. LE SOLEIL a informatisé ses journalistes, c'est mon tour, cette semaine, de passer par la "torture" du recyclage.

COURS DE TENUE de BAR
avec certificat de l'ÉCOLE des MAÎTRES du CHÂTEAU FRONTENAC
COURS de CONNAISSANCES des VINS
SÉSSIONS de JOUR, de Soir et Samedi au Château Frontenac
Permis culture par le Service 249551 avec l'Éducation du Québec
692-0310

La ville de Charlesbourg prise à partie

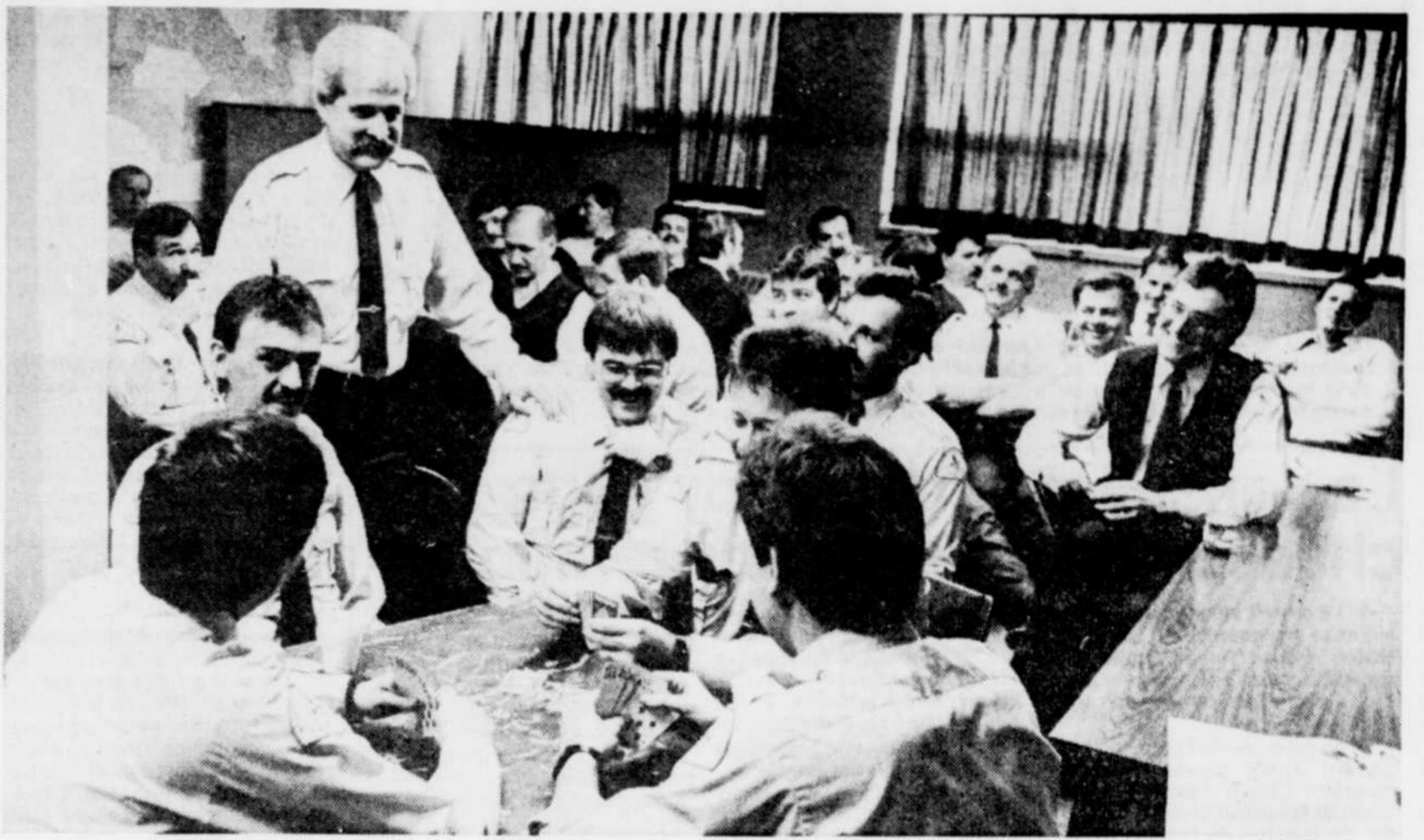
Les policiers deviennent impatients

◆ Les relations s'enveniment entre la municipalité de Charlesbourg et ses policiers puisque la fraternité des policiers de Charlesbourg est revenue sur sa décision de participer à une étude sur la restructuration du service de protection publique, après avoir manifesté, hier, son mécontentement à la suite du retard dans la négociation des salaires pour l'année 1985.

Textes de Marcel COLLARD

Hier matin, une cinquantaine de policiers non en service ont entamé une occupation bien paisible de la centrale de police en se réunissant dans leur salle commune pour lire et jouer aux cartes jusqu'à 19h45, avant de se rendre à la réunion du conseil municipal. Selon le président de la fraternité, M. Raymond Côté, les autres policiers en service ont poursuivi le travail normalement. M. Côté a précisé que le syndicat réclamait une hausse de salaire de 5,5 pour 100 pour maintenir l'équité avec leurs collègues des municipalités voisines. Le litige a été soumis à l'arbitrage du ministère du Travail, en décembre. Le contrat de travail est venu à échéance le 31 décembre 1985, mais la clause des salaires devait être négociée pour 1985. Le principal reproche des policiers, a confié M. Côté, c'est la nécessité d'avoir à recourir chaque fois à une tierce partie pour régler les problèmes, citant l'exemple du recours à la Commission santé et sécurité au travail, l'an dernier, pour obtenir des améliorations aux installations sanitaires et à la sécurité.

Selon M. Côté, la municipalité avait offert une hausse de 4 pour 100. Le maire et les conseillers auraient cependant laissé entendre devant une quinzaine de policiers, le 20 décembre, lors d'une soirée sociale, qu'une nouvelle proposition



Le président de la Fraternité des policiers de Charlesbourg, M. Raymond Côté (debout), s'est rendu informer ses collègues non en service qui ont occupé leur salle commune toute la journée.

"qu'on ne pourrait refuser" allait être faite le 27 décembre. La promesse aurait été sans lendemain.

Mécontentement

A l'intérieur du service de la protection publique, relate M. Côté, les relations de travail sont excellentes sauf que les policiers obligés à intervenir comme pompiers, vivent une situation de stress, en raison du

nombre trop restreint des effectifs. Depuis la fusion des quatre municipalités, en 1976, le nombre de policiers et le nombre de patrouilles sont restés les mêmes, malgré un accroissement du territoire. Depuis 1980, on s'est contenté de combler deux départs. Pourtant, ajoute-t-il la Commission de police avait recommandé d'embaucher immédiatement 12 nouveaux policiers et 12 autres par la suite. (En 1980, le

taux d'encadrement était de 0,96 policier par 1,000 habitants, comparativement à la moyenne de 1,58 dans l'ensemble de la région, 1,2 à Beauport et 1,76 à Sainte-Foy). Un comité avait été formé pour étudier le rapport, mais il n'a jamais siégé.

La fraternité avait accepté récemment de siéger au sein d'un autre comité chargé d'étudier une restructuration du service. Ce-

pendant, M. Côté croit bien inutile de répéter le même exercice aujourd'hui, ayant appris, il y a quelques jours, que le nouveau comité était composé des mêmes personnes, soit le directeur général, M. Michel Tremblay et le directeur du personnel, M. Jean-Marc Guay. "Tant qu'ils seront sur le comité, a déclaré le président de la fraternité, nous refuserons de nommer des représentants".

Travailleront-ils tous au défilé de samedi?

◆ Une cinquantaine de policiers, arborant sur la poitrine l'inscription "Nous ne disons que la vérité" ont fait une brève visite au conseil, hier soir, pour demander de négocier l'augmentation de salaire de l'année

1985, au lieu d'attendre qu'une tierce partie, (un arbitre) impose une décision, avant de procéder à la prochaine phase de leurs protestations qui pourrait bien être un refus collectif d'effectuer du temps

supplémentaire lors du défilé du Carnaval de Québec, samedi, comme ils l'avaient déjà fait en 1984.

Intervenant lors de la période de questions au tout début de la réu-

nion, le président de la Fraternité, M. Raymond Côté, a demandé s'il était exact que le maire et ses conseillers avaient parlé de nouvelles propositions salariales lors d'une réception offerte par la municipalité le 20 décembre. Le maire Ralph Mercier a répondu par la négative et a rappelé que c'est le syndicat lui-même qui avait fait appel à un tribunal d'arbitrage.

Le président Côté a dit que plusieurs membres du syndicat avaient été témoins de cette promesse d'une nouvelle proposition et qu'ils ne pouvaient pas tous avoir mal interprété les propos entendus. Il in-

cita le conseil à faire un geste avant de passer à la phase suivante de sensibilisation du public. Le groupe a ensuite quitté la salle en chantant "Ce n'est qu'un au revoir".

A la sortie, M. Côté a demandé aux journalistes de ne point insister pour connaître le contenu de la troisième phase, mais il n'a pas réagi à la question d'un journaliste demandant s'il pouvait s'agir d'une répétition de l'édition du défilé carnavalesque de samedi prochain. Il a enfin réitéré son désir de voir reprendre les négociations avant de recevoir une convocation de l'arbitre.

Pour le maire, l'efficacité passe avant le nombre accru

◆ Avant d'accroître le nombre de policiers municipaux de Charlesbourg, le maire Ralph Mercier veut étudier l'éventualité d'augmenter l'efficacité du service. Il maintient l'offre d'augmentation de 4 pour 100 de leurs salaires pour 1985, soit la hausse qui fut consentie aux autres employés municipaux.

Interrogé par LE SOLEIL, hier, M. Mercier a invoqué des raisons d'équité avec l'ensemble des autres employés, en tenant compte de la capacité des citoyens, précisant que la municipalité ne pouvait offrir davantage, puisque les policiers bénéficiaient de la parité de salaires avec leurs collègues de Québec. Il a nié avoir promis aux policiers, le 20

décembre, de soumettre une nouvelle offre, au cours d'une réunion que devait tenir les deux parties le 27 décembre. "Cette réunion, a-t-il dit, n'a pas eu lieu puisque la porte-parole de la fraternité ont fait savoir qu'ils ne pourraient être présents. Ce sont eux qui avaient demandé de les recevoir à cette date pour entamer les négociations sur le contrat de travail."

Les besoins

Relativement au nombre de policiers, M. Mercier admet avoir pris l'engagement de le réviser, lors de sa campagne électorale. Conscient de la situation, il rapporte avoir formé un comité pour étudier diverses façons d'augmenter l'efficacité du service, à l'exemple de

Beauport pour apporter les ajustements requis. "S'il s'avérait nécessaire d'embaucher plus de policiers, nous évaluerons ensuite le nombre selon les capacités à payer. Le comité n'est pas encore à l'oeuvre. Nous pouvons le réunir rapidement, en espérant que les policiers comprendront qu'il est dans l'intérêt général de trouver des solutions."

HC HÔPITAL DE CHAUDRONS QUÉBEC ENR.
POLISSAGE RÉPARATIONS
• Etamage • Argenterie
• Culture • Miroirs
687-2559

LA CLINIQUE TARDIF ENR.
595, boul. Charest est
Tél.: 529-9721

**DR MARTIN GIASSON
DR BERNARD BERTHIAUME
DR JEAN DESLANDES**

Optométristes
• Examens de la vue
• Verre de contact • Lunettes
• Soins professionnels complets

PHASE III
Travaux
présentement en cours

CONDOMINIUM Mérici
une adresse de prestige

Venez voir et choisir votre condominium dès maintenant
7, Jardins Mérici, suite 106
Renseignements: 688-1630

FORFAIT NEIGE

Venez vous offrir une journée de neige comprenant votre chambre, petit déjeuner, repas du soir et accès aux activités sportives du Manoir (dont notamment, le ski de fond, le patinage, la glissade en traine ou en tube et l'air pur du Manoir) Aucuns frais d'hébergement pour les enfants de moins de 18 ans partageant la chambre des parents.

Notre forfait neige, nous vous l'offrons à partir de **59\$**
(Taxes et service inclus)

*Prix par personne par jour en occupation double.

Au Manoir du Lac Delage, vous pouvez patiner, glisser, skier, vous régaler et vous reposer.

LE MANOIR DU LAC DELAGE
45 Avenue du Lac, Ville du Lac Delage, Québec, G5A 4P6
RÉSERVATIONS 848-2551 1-800-463-2841

REGARD SUR L'ACTUALITÉ LOCALE



Promesse scout

Le maire de Sillery, Mme Margare fait hier soir son engagement scout et guide tout en recevant le foulard du 36e groupe scout et guide Noël-Brulart, Saint-Charles-Garnier. Cette manifestation, qui s'est inscrite dans le cadre de la Semaine internationale du scoutisme et du guidisme, visait à souligner l'aide et l'appui de la ville de Sillery au 36e groupe scout et guide Noël-Brulart.

Traversier géant Attitude d'Ottawa connue avant la fin de février

Le ministre des Transports, M. Don Mazankowski, compte rendre public d'ici deux ou trois semaines la position du gouvernement dans le dossier de la construction d'un super traversier que la société d'Etat CN Marine utiliserait pour le transport de passagers dans les provinces de l'Atlantique.

Textes de
André FORGUES

C'est la première fois que le ministre directement concerné fixe publiquement une échéance dans ce dossier. M. Mazankowski l'a fait aux Communes, hier après-midi, en réponse à une question du député de Lévis, M. Gabriel Fontaine.

M. Fontaine et le ministre responsable de la région de Québec auprès du gouvernement fédéral, M. Michel Côté, ont suivi ce dossier de près depuis plusieurs mois puisqu'on estime généralement que ce contrat, s'il doit être accordé, reviendrait à la Versatile Davie et représenterait environ 1,000 emplois pendant deux ans au chantier maritime de Lauzon.

On est actuellement chez Davie à faire les dernières mises au point au MV Caribou qui doit être remis à CN Marine au début du printemps. L'autre traversier dont il est question serait essentiellement du même type, ce qui permettrait au chantier de Lauzon de le construire à meilleur coût que n'importe quel autre chantier au pays.

Direction et travailleurs de Versatile Davie, de même que MM. Côté et Fontaine, cherchent depuis déjà plusieurs mois à faire progresser ce dossier pour éviter de trop longues mises à pied chez les employés du chantier.

Espérée de mois en mois depuis la fin de l'été dernier, à la leur des engagements du ministre Côté qui a dit faire de ce dossier sa priorité économique régionale, la décision viendrait au moment où l'impatience est grande.

En assemblée générale, dimanche, les syndiqués de la Versatile Davie ont décidé d'organiser une manifestation sur la colline parlementaire, à Ottawa, dans les plus brefs délais. Le président du syndicat, M. Robert Monette, prévoit

qu'environ 200 chômeurs de la Davie pourraient participer à l'expédition que l'on tente d'organiser pour la semaine prochaine.

Les représentants des travailleurs voudraient à cette occasion rencontrer MM. Côté et Mazankowski. En plus de préparer cette manifestation, la permanence syndicale devait veiller hier à la redistribution de plus de 240 lettres provenant du ministre Côté.

Cette lettre à plus de 240 exemplaires constitue la réponse du ministre à autant d'épouses de travailleurs de la Davie qui, il y a quelques semaines, écrivaient à M. Côté pour lui demander de faire en sorte que leurs maris retournent au travail dans les plus brefs délais. La réponse du ministre à ces femmes est arrivée hier au local du syndicat des travailleurs dans autant d'enveloppes au nom de chacune d'elles.



Pour la première fois, hier, le ministre des Transports, M. Don Mazankowski, a fixé une échéance dans le dossier.

Le conseil de Sainte-Foy pourrait chasser la fumée de ses réunions

Le conseil municipal de Sainte-Foy se prononcera dans une prochaine réunion sur un projet de règlement visant à réglementer l'usage de la cigarette lors de ses réunions.

La préparation d'un projet de règlement a été proposée par le conseiller Claude Allard du Renouveau municipal. Il a été appuyé par un membre de l'équipe de la mairesse Andrée Boucher, soit le conseiller Gilles Lavoie.

L'action des conseillers Allard et Lavoie fait suite aux revendications en ce sens faites par l'Association des non-fumeurs de Sainte-Foy.

La présidente-fondatrice de l'association, Mme Simone Allard, estime cependant que la proposition des deux élus ne va pas assez loin.

"On aurait préféré que la résolution soit détaillée. On aurait voulu qu'elle intègre les demandes que nous avons présentées la semaine dernière à tous les membres

du conseil municipal de Sainte-Foy", a affirmé Mme Allard.

Elle a ajouté: "On demande l'interdiction du tabagisme dans la salle du conseil, l'enlèvement de tous les cendriers, l'installation d'affiches contre le tabagisme dans tous les endroits publics et l'interdiction de fumer dans les endroits publics."

Fondée le 9 janvier, l'Association des non-fumeurs de Sainte-Foy comprend plus de 250 membres.

Des syndiqués chômeurs négocient chez Versatile

LEVIS — La négociation pour le renouvellement de la convention collective des travailleurs de la Versatile Davie commencera demain matin par le dépôt des demandes syndicales adoptées lors d'une assemblée qui a réuni quelque 400 travailleurs en fin de semaine. Fait rare: huit des dix négociateurs syndicaux sont en chômage.

Des 2,300 membres que compte le syndicat, moins de 500 sont présentement au travail et ce nombre baissera à une centaine quand le MV Caribou sera livré à son propriétaire, la société d'Etat CN Marine, vers la fin de mars. C'est ainsi que 80 pour 100 des membres du bureau de direction syndical ont été mis à pied dont le président Robert Monette que cette circonstance n'inquiète pas.

Selon M. Monette, il s'agit d'une des rares fois où le renouvellement de la convention collective survient quand le niveau de l'emploi est si bas ce qui, selon lui, rend les travailleurs moins vulnérables face à une fermeture éventuelle survenant dans le cadre des négociations. "Habituellement, dit-il, le boss nous ferme pour deux ou trois mois, mais là on reçoit tous des prestations de chômage pour 10 à 12 mois".

Quant aux principales demandes syndicales, elles touchent les salaires, les vacances, la caisse de retraite et l'ancienneté. Les syndiqués demandent des augmentations de 7.2 pour 100 et de 6.7 pour 100 pour les deux années du contrat de travail, soit du 1er janvier dernier au 31 décembre 1987.

Du côté des vacances, on réclame une augmentation de 2 pour 100

ainsi que le droit pour les travailleurs d'accumuler annuellement jusqu'à 160 heures (quatre semaines) de vacances supplémentaires par le biais du travail effectué en surtemps.

En ce qui concerne la caisse de retraite, les demandes visent une hausse de 3.5 pour 100 à 5 pour 100 du salaire de la contribution de l'employeur tandis que les syndiqués augmenteraient leur propre participation de 3 à 3.5 pour 100.

A ce même sujet, le syndicat demande que l'employeur assure un revenu net de \$300 par semaine aux travailleurs qui voudraient prendre leur retraite entre 60 et 65 ans. Versatile Davie devrait ainsi verser le solde entre la prestation totale souhaitée (\$1,515 par mois brut) et le revenu reçu par le retraité de sa caisse de retraite et de la Régie des rentes.

Quant à l'ancienneté, le syndicat veut que l'employeur fasse appel aux employés mis à pied lorsque tous les membres d'un même métier ne suffisent pas à la tâche dans un département donné. La convention collective prévoirait alors que, sauf dans quelques métiers plus spécialisés, l'employeur doit recourir aux membres du syndicat et leur accorder un essai de 30 jours pour démontrer leur compétence.

Cette demande vise à empêcher que Davie ne fasse appel à des travailleurs de la construction comme elle l'a déjà fait, dit M. Monette, sous prétexte qu'on était débordé de travail dans un département et que les syndiqués d'un autre métier alors en mise à pied n'avaient pas la compétence requise dans ce domaine.

carrières et professions

POUR FAIRE PARAITRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ **647-3266**

OU ECRIVEZ A
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
LE SOLEIL L.T.E.E.,
C.P. 1547,
QUÉBEC, QUE. G1K 7J6

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50.

Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

ERRATUM (2) COUPLES- AUBERGISTES

Suite à l'annonce parue le 1er février 1986 dans la page Carrières et Professions, nous aurions dû lire:

— Salaire intéressant et bonne occasion d'affaires (participation aux profits, participation au capital-action).

Marc Gosselin
Directeur au développement
Les Chaumières
Portneuviniennes Inc.
300, route 138, Cap-Santé
G0A 1L0 (418) 285-3321

TELEMARKETING

Une firme se spécialisant dans la vente d'équipements de telemarketing, de messages publicitaires et de sondages est à la recherche d'un(e) représentant(e) ambiteux(se) et dynamique.

QUALIFICATIONS:
Expérience en marketing, bonnes notions en comptabilité.

ENDROIT:
Région de Québec.

Faire parvenir curriculum vitae à:

57, Marie-de-l'Incarnation
Suite 255
Québec G1N 3E9

AGENT DE RÉCLAMATION

FONCTIONS:
Sous l'autorité du superviseur des sinistres, la personne choisie verra à enquêter et régler différentes réclamations dans la ville de Québec et les environs.

QUALIFICATIONS:
— Secondaire 5 (minimum).
— Doit détenir des crédits de cours de l'Institut d'Assurance du Canada.
— Minimum de 5 années d'expérience en tant qu'expert en sinistres sur la route.
— Posséder une bonne connaissance des différents contrats d'assurance générale.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Dépt 1907, Le Soleil
390, St-Vallier est
Québec G1K 7J6

COMPTABLE

Une entreprise manufacturière de la région d'Edmunston au Nouveau-Brunswick, est à la recherche d'un(e) comptable, avec un minimum de trois (3) ans d'expérience.

PRÉREQUIS:

- Baccalauréat en administration avec une majeure en comptabilité ou degré d'équivalent;
- cette personne devra être bilingue.

Faire parvenir votre curriculum vitae ou lettre de références au:

Dépt 1905 — Le Soleil
390, St-Vallier est
Québec G1K 7J6

Des études universitaires et une carrière d'avenir

Voilà ce que vous offrent
les Forces armées canadiennes.

Le programme de formation d'officiers de la Force régulière offre, aux étudiants possédant la formation requise, les avantages suivants:

- La gratuité des études à l'un de ses Collèges militaires.
- Un salaire garanti pendant la durée du cours.
- L'accès à un vaste choix de programmes universitaires accrédités du 1er cycle.
- La possibilité de pratiquer de nombreuses activités sportives et culturelles.
- Un emploi assuré après l'obtention d'un diplôme.

Pour plus de renseignements concernant les exigences et les avantages des divers programmes de formation d'officiers, visitez le Centre de recrutement le plus rapproché ou appelez-nous à frais virés — consultez les pages jaunes sous la rubrique « Recrutement ».

Imbattable...
la vie dans les Forces.



LES FORCES
ARMÉES
CANADIENNES

Canada

Tu veux la
Caisse de Pension
pour le Saboteur,
Nulleme

les Annonces
classées du Soleil.

647-3311

Achetez Seul
ou formez
un groupe!

Pour seulement 100 \$ vous pouvez
gagner un magnifique condominium
entièrement meublé à Pompano Beach,
Floride, à deux minutes de la mer.
Tirage le 13 février 1986 à 22h00.

SEUL OU EN GROUPE

Le nombre de billets est limité à 4,000,
achetez tôt. Vous pouvez acheter seul(e)
ou former un groupe et acheter plu-
sieurs billets.

GRATUIT

Chaque billet donne droit à une entrée
gratuite d'une valeur de 10 \$ pour assis-
ter au tirage dans le cadre du Super
Casino Royal du Carnaval le 13 février 1986

et chèques acceptés.



UN PRIX FABULEUX DE
100,000\$

**ACHETEZ TÔT...
ça vaut la peine!**

Le nombre de billets est limité.

Téléphonez immédiatement
à (418) 694-1421 (sans frais)

Manif des employés du Manoir Richelieu

Le syndicat craint d'être "oublié" par Universel

◆ **POINTE-AU-PIC** — Une centaine de travailleurs du Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic se sont rendus à Bale-Saint-Paul, hier matin, pour manifester devant le bureau du député de Charlevoix, M. Daniel Bradet, afin d'exprimer leur crainte que le nouveau propriétaire de l'établissement, la chaîne Universel, ne reconnaisse pas leur accréditation syndicale.

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

Le ministre du Tourisme, M. Yvon Picotte, a annoncé le 18 décembre que le Manoir Richelieu allait être vendu à Universel pour \$550,000. La firme s'engageait à injecter plus de \$11 millions en deux ans pour rénover l'hôtel et le rendre opérationnel à longueur d'année. Depuis le début du mois de janvier, les dirigeants syndicaux ont tenté à plusieurs reprises d'entrer en contact avec le propriétaire d'Universel, M. Raymond Malenfant, mais ce fut peine perdue. Du côté de la compagnie, on estime qu'il n'y a rien qui presse et l'on parle d'une rencontre pour la mi-mars seulement.

Les officiers syndicaux se sont entretenus avec le député Bradet durant plusieurs minutes. Ils désirent obtenir qu'une clause du contrat de vente qui n'est pas encore signé, fasse obligation à Universel de reconnaître le syndicat.

M. Bradet a communiqué avec le bureau du ministre et c'est aujourd'hui qu'on saura s'il accepte de rencontrer les syndiqués.

Priorité

La signature du contrat devrait normalement s'effectuer d'ici une quinzaine de jours. Actuellement, il



Une centaine d'employés syndiqués du Manoir Richelieu ont manifesté, hier, devant le bureau de comté du député de Charlevoix, M. Daniel Bradet.

mentionne simplement que le propriétaire doit donner priorité d'embauche dans la mesure du possible aux gens de Charlevoix. "Nous n'accepterons pas que le gouvernement se lave les mains. A nos yeux, il est tenu d'intervenir pour éviter un affrontement", disait hier M. François Gagnon, le négociateur de la CSN attaché à ce dossier.

Les syndiqués déclarent qu'ils ne peuvent se fier aux dispositions du code du travail pour assurer leurs droits. L'article 45 du code contient un article qui prévoit la reconnaissance obligatoire d'un syndicat en cas de transmission d'entreprise, mais cet article est l'objet de multiples contestations devant les tribunaux. Certains litiges sont

en suspens depuis une dizaine d'années.

"Notre cas est un peu spécial parce qu'il n'y a pas de contrat direct entre notre ancien employeur et le nouveau propriétaire et c'est pour cette raison que nous tenons à ce que le gouvernement nous protège", fait part M. Gagnon.

La convention collective actuellement en vigueur vient à échéance le 18 mai 1987 et on a prévu une réouverture du contrat de travail sur les clauses salariales pour ce printemps. Elle a été signée avec la famille Dufour de Cap-aux-Pierres, qui était locataire de l'établissement au cours des deux dernières saisons. La famille Dufour ne figure maintenant plus dans le décor et c'est le gouvernement qui transige avec Universel, d'où les appréhensions des syndiqués.

En 1983

En 1983, pour une question similaire, soit la non-reconnaissance de la convention collective, les syndiqués avaient érigé des piquets devant l'établissement. Finalement, à la suite des pressions politiques, la famille Dufour avait décidé de s'asseoir à la table des négociations. La présidente du syndicat, Mme Louise Pilote, voit plusieurs similitudes entre ce qui s'est produit en 1983 et ce qui s'annonce pour les prochains mois, "le scénario est le même. Ça n'a pas passé avec la famille Dufour et ça ne passera pas cette fois-ci non plus. On va prendre les moyens pour arriver à ce que notre syndicat qui est en place depuis 10 ans soit reconnu", soutient-elle.

Le litige risque de s'envenimer rapidement. Les syndiqués n'ont pas digéré de voir dans les journaux de la fin de semaine des demandes de soumissions d'Universel pour la prise en charge des services de salle à manger, de bar, de la salle de congrès, de la cafétéria et du chalet du club de golf du Manoir Richelieu. "C'est la moitié de nos effectifs qui est en danger dans ces services, mentionne M. Gagnon, il y a d'ailleurs une clause de la convention collective qui interdit les sous-contrats dans les départements où on retrouve des syndiqués."

Le Manoir Richelieu est le principal établissement hôtelier de Charlevoix. On y retrouve 350 chambres. Quelque 350 personnes y travaillent en haute saison. L'établissement accueille des estivants et des congressistes.



Tu veux la cabriolette pour trouver ton prochain? consulte les Annonces classées du Soleil.

647-3311



Société immobilière du Québec

Appel d'offres

Entretien d'équipement de transport vertical

DOSSIER NO: 303-60-92

Édifice "G"
Colline parlementaire
Québec, QC
Cité Jean-Talon

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 4 février 1986 par remise d'un montant non remboursable de \$5 ou d'un chèque fait à l'ordre de la Société immobilière du Québec.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Société immobilière du Québec, Direction des Ressources matérielles, service des opérations contractuelles, Édifice "La Laurentienne", 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec G1R 4X9, tél: (418) 643-6622.

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation, au 190, boul. Crémazie est, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les soumissions devront être valides pour une période de quarante-cinq (45) jours et être accompagnées d'un cautionnement de soumission, à l'ordre de la Société immobilière du Québec, au montant de 10 000\$ ou d'un chèque visé à l'ordre de la Société immobilière du Québec, au montant de 5 000\$.

La Société se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

Date et heure limite de réception des soumissions:

Le mercredi 19 février 1986
à 15 heures

Eric Martin
Vice-président Exploitation

Aménagement à Québec

DOSSIER NO: 303-20-505

Aménagement de l'Office des ressources humaines
Édifice "G"
27, 28 et 29e étages
Rue Conroy
Québec, QC
Cité Jean-Talon

Les travaux porteront sur de l'architecture, de la mécanique et de l'électricité.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 4 février 1986 par remise d'un montant non remboursable de 10\$ ou d'un chèque fait à l'ordre de la Société immobilière du Québec.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Ressources matérielles, service des opérations contractuelles, Édifice "La Laurentienne", 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec G1R 4X9, tél: (418) 643-6622.

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation, au 190, boul. Crémazie est, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal. Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre de la Société immobilière du Québec, au montant de 23 000\$ ou d'un chèque visé au montant de 11 500\$.

La Société se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

Date et heure limite de réception des soumissions:

Le mercredi 26 février 1986
à 15 heures

Guy Vachon, ing.
Vice-président construction

Concession à Hull

DOSSIER NO: 701-70-06

Concession alimentaire
Édifice Jos-Monferrand
170, rue Hôtel de Ville
Hull, QC
Cité Hull

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 4 février 1986 par remise d'un montant de \$5 non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Ressources matérielles, service des opérations contractuelles, Édifice "La Laurentienne", 475, St-Amable, 5e étage, Québec G1R 4X9, tél: (418) 643-6622.

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation, au 190, boul. Crémazie est, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les soumissions devront être valides pour une période de quarante-cinq (45) jours et être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre de la Société immobilière du Québec, au montant de 16 000\$ ou d'un chèque visé à l'ordre de la Société, au montant de 8 000\$.

La Société se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus haute.

Date et heure limite de réception des soumissions:

Le mercredi 19 février 1986
à 15 heures

Eric Martin
Vice-président Exploitation

Beauport va embaucher 26 chômeurs

◆ La ville de Beauport participera au programme de création d'emplois, dans le cadre de l'entente Canada-Québec. Il s'agit du pro-

gramme "développement de l'emploi" destiné à faciliter le retour sur le marché du travail de chômeurs de longue date.

par Gérald OUELLET

En effet, le conseil municipal compte procéder à l'embauche de 26 personnes. La somme qui sera versée dans ce projet est de \$250,000 (subvention). La durée de chacun des emplois varie de 16 à 42 semaines. C'est du moins ce qui ressort de trois résolutions adoptées hier par le conseil.

Ce projet prévoit le développement de l'animation à la bibliothèque municipale, le soutien au développement des arts de la scène au plan local, la mise en valeur de l'environnement, l'animation au camping municipal durant la saison touristique et la mise en plan de tous les parcs de la ville avec les équipements qui s'y trouvent. Quelques employés de ce programme iront aussi travailler au service de la protection publique ainsi qu'au service technique de la ville.

Règlements d'emprunt

Plus de \$1,7 million, c'est-à-dire quatre règlements d'emprunt ont été adoptés, hier, par le conseil municipal pour effectuer des travaux de réfection des services dans la rue Doyon, pour le développement résidentiel Poulin dans les rues Sénécal et Géraud, des travaux d'expansion des services dans la rue Matte ainsi que pour le développement résidentiel Nova, phase II.

Vidéotron

Le conseil municipal a décidé d'appuyer la requête des citoyens de la rue Breton dans la partie nord de la ville demandant l'installation du service du câble dans cette rue. D'ailleurs, le conseil fera parvenir à l'entreprise Vidéotron, une copie de sa résolution pour faire suite à la demande des citoyens de ce secteur.

A Giffard

Feu vert à la construction d'un édifice pour retraités

◆ La Corporation d'habitation de Giffard a obtenu l'autorisation de construire un édifice de 30 logements pour personnes retraitées, dans l'avenue des Martyrs, au sud-ouest de la chapelle du même nom.

La décision a été prise hier par le conseil municipal de Beauport lors d'un vote; le résultat a été de 9 à 5 pour la réalisation du projet qui tenait à coeur aux citoyens, puisque 150 personnes du secteur assistaient à la réunion.

Robert Auclair Inc.: la firme est trouvée coupable tandis que ses administrateurs sont tous acquittés

◆ Seule la firme Robert Auclair Inc. a été trouvée coupable de six accusations de fraude. Les trois administrateurs de la firme de ramassage d'ordures ménagères, les frères Robert, Laurent et Adrien, ont été acquittés des mêmes accusations. La compagnie connaîtra sa sentence le 6 mars.

par Louise LEMIEUX

C'est à la suite d'une enquête de la Sûreté du Québec que la compagnie a été accusée d'avoir facturé à une seule municipalité (l'Ancienne-Lorette), le ramassage des ordures ménagères de cinq autres. Les municipalités fraudées sont l'Ancienne-Lorette, Lac-Saint-Charles, le Village-des-Hurons, Cap-Rouge, Val-Bélair et Beauport. Six accusations de fraude ont par la suite été portées contre la firme Auclair et trois administrateurs, les frères Robert, Laurent et Adrien Auclair. L'affaire remonte à février 1984.

Des six municipalités impliquées, seule celle de l'Ancienne-Lorette a choisi de ne pas renouveler son contrat avec la firme Auclair. Par contre, cette municipalité a réglé hors cours la poursuite de \$378,000 contre la firme.

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères se réservent le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Service des achats du gouvernement

Projet	Description	Livraison
6061	17 034 palettes-échauffeurs et accessoires fabriqués en acier galvanisé.	Différents endroits
Clôture de la soumission: 14 février 1986 à 15 h		
6053	800 chaises dactylo	Québec
6054	système 25 plant — 1 300 caissons — 600 retours — 150 pupitres — 125 bahuts	Québec
6060	composition et impression de 11 numéros de 9 000 exemplaires de la revue "Sûreté"	Montréal
Clôture des soumissions: 18 février 1986 à 15 h		
6052	un mini-ordinateur de 32 bits avec mémoire vive de 5 mégaoctets supportant 1 accès de 44 terminaux à écran.	Québec
Clôture de la soumission: 19 février 1986 à 15 h		

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:
Service des achats du gouvernement
Bureau des appels d'offres
150, boulevard Saint-Cyrille est, 7e étage, Québec, Qué G1R 5K4
Tél: (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général des achats,
Jean-Claude Carreau

Québec

appel d'offres

Société d'habitation du Québec

PROJET NO: 02692: Travaux de construction d'un ensemble d'habitation comprenant dix (10) logements dans la municipalité de CAP-SAINT-IGNACE (555-03-14510-001), district électoral de MONTMAGNY-L'ISLET, selon un contrat à forfait et comportant: un (1) bâtiment de deux (2) niveaux, ossature de bois, dalle de béton sur sol.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements ainsi que le dossier de soumission complet au bureau de PIERRE BERNIER ARCHITECTE, 25, boul. Taché ouest, suite 5-04, Montmagny (Québec) G5V 2Z9, (418) 248-4942, contre un dépôt non remboursable de cinquante (50\$) sous forme de chèque visé ou mandat-poste émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec. Toute autre forme de dépôt sera refusée.

Garantie de soumission: Sous forme de cautionnement au montant de trente mille dollars (30 000\$) ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de quinze mille dollars (15 000\$). Toutes les garanties devront être valides pendant 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS: A quinze (15) heures (heure locale en vigueur), le jeudi 27 février 1986 à la Société d'habitation du Québec, au bureau de Québec, de la Direction générale du bâtiment, situé au 1039 de la Chevrolerie, Édifice "G", 26e étage, Québec, local 26-109, ou se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:
— Association de la Construction du Québec
— Association de la Construction de Montréal
— Association Provinciale des constructeurs d'habitation du Québec inc.

N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS:
Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 20 février 1986 à 14 heures et leurs soumissions doivent être valides soixante (60) jours après la date de leur dépôt.

Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

Me Jean-Luc LESAGE, avocat
Secrétaire de la Société

Québec

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur
JACQUES-G. FRANCOEUR
Redacteur en chef et Editeur adjoint
ALAIN GUILBERT

Président et directeur général
PAUL-A. AUDET
Directeur de l'information
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition
JACQUES DUMAIS

Mettre de l'ordre dans la police

Le nouveau solliciteur général du Québec, M. Gérard Latulippe, vient de se donner un mandat énorme pour les quatre prochaines années: celui de réduire le nombre des corps policiers municipaux et de redéfinir leur rôle par rapport à celui de la Sûreté du Québec.



par **Vincent CLICHE**

Le projet est généreux et urgent. D'autres avant lui ont d'ailleurs noté depuis longtemps que la pagaille générale règne dans les services policiers au Québec. Les citoyens qui sont quotidiennement bombardés de mauvaises nouvelles concernant les corps policiers, que ce soit à Sainte-Foy, Sorel, Trois-Rivières, Rimouski, Baie-Saint-Paul ou Montréal, ont également une bonne idée que tout ne va pas pour le mieux dans le merveilleux monde de la sécurité publique au Québec.

Mais la principale raison qui anime le solliciteur général dans sa volonté d'entreprendre le grand nettoyage des écuries d'Augias n'est guère encourageante. "Dans le cadre d'une situation financière qui est difficile au Québec, il va falloir que je me penche sur une rationalisation des forces policières", explique-t-il au journaliste de la Presse canadienne.

Si au moins M. Latulippe avait déclaré que les raisons qui motivaient son projet visaient d'abord une plus grande efficacité, une meilleure coordination entre corps policiers et une meilleure protection de la population, peut-être aurait-il droit à notre admiration illimitée. Cependant en réduisant l'urgence d'une rationalisation des forces policières au Québec à une question de gros sous, le solliciteur général en limite énormément la portée et ses chances de succès.

Car, il n'est pas certain en fin de compte que la rationalisation, la concentration et la coordination des services de police signifiaient automatiquement des économies appréciables. Le service de police de la Communauté urbaine de Montréal, qui dessert 29 municipalités et dont les coûts de fonctionnement atteignent annuellement \$159 per capita, n'est assurément pas le meilleur exemple d'économie. Sans autre motivation, le projet du ministre Latulippe n'ira pas loin.

Pourtant, pour l'efficacité des services policiers et la protection du public, le nombre de corps policiers doit être réduit, leur action rationalisée et coordonnée.

D'après le dernier rapport de la Commission de police du Québec, il y avait au Québec le 1er janvier 1985, 179 corps policiers pour un effectif global de 13,165 policiers: 4,398 à la Sûreté du Québec, 4,434 à la CUM et 4,333 répartis dans 177 autres corps municipaux. Il en coûte aux Québécois près de \$1 milliard, plus exactement \$824,589,327 annuellement pour maintenir ces corps policiers. Sans compter les 860 policiers de la Gendarmerie royale en poste au Québec.

C'est beaucoup de monde dans un même champ d'activité. La coordination et l'efficacité s'en ressentent grandement. La dénonciation faite la semaine dernière d'une absence d'action concertée des trois corps policiers oeuvrant sur le territoire de la CUM dans la lutte contre la drogue en est l'exemple le plus récent.

Mais avant d'aller trop vite dans l'émondage des petits corps policiers, il faudrait voir de quelle façon la Sûreté du Québec peut veiller efficacement au maintien de la loi, l'ordre et la sécurité publique tout en voyant diminuer constamment ses propres effectifs.

Si les citoyens doivent avoir recours de plus en plus à une police parallèle (les agences de sécurité) pour protéger leur vie et leurs biens, la rationalisation pour fins d'économies préconisée par le solliciteur général aura été un leurre. Au contraire, les problèmes de coordination et les coûts seront doublés.



BLOC-NOTES

Pour un téléthon plus juste

Le dixième Téléthon de la paralysie cérébrale au Québec a créé un autre précédent, en fin de semaine: plus de \$4 millions recueillis dans toute la province. Quand on pense que le premier téléthon n'avait amassé que \$300,000, on réalise à quel point l'Association de la paralysie cérébrale est devenue une industrie de la charité publique. Que fera-t-elle avec ces profits perçus cette année et depuis une décennie au nom de ses 15,000 membres?

La question est posée avec d'autant plus d'acuité qu'on

dénombré plus de 480,000 personnes handicapées au Québec et que les paralytiques cérébraux ne constituent pas 5 pour 100 de cette population. Une telle situation est porteuse de profondes injustices surtout du fait que, depuis quelques années, ce téléthon prend l'antenne de Radio-Québec, une chaîne publique presque entièrement défrayée par les contribuables québécois.

Il existe, bien sûr, d'autres téléthons comme ceux dévolus, ça et là, à la recherche sur les maladies infantiles, aux victimes de la dys-

trophie musculaire, etc. Mais on n'arrivera jamais à satisfaire toute la population handicapée du Québec par des téléthons sectoriels. N'y aurait-il pas lieu donc, sans parler d'un arbitrage gouvernemental trop lourd à cet égard, de prévoir à tout le moins celui de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)?

Les associations multiples de personnes handicapées et Radio-Québec devraient établir ensemble une politique de diffusion cohérente, plus équitable pour tous les "exclus" en termes de re-

distribution des dons et de mise en valeur de leurs récipiendaires afin que, par l'évolution de nos mentalités, ils soient mieux intégrés à la société dite normale.

Les paralytiques cérébraux ont droit à nos égards et à notre compréhension. Mais ils ne sont pas les seuls! Au moment du téléthon avait lieu un sommet sur la "culture sourde" et débutait la Semaine de la canne blanche pour les aveugles. Radio-Québec a-t-elle un autre téléthon à millions en perspective?

Jacques DUMAIS

Qui veut du Vieux-Port?

Mine d'or ou gouffre insondable, le Vieux-Port de Québec? Le gouvernement fédéral fait en ce moment des pieds et des mains pour refiler ce petit paradis imaginaire aux autorités municipales. Et Québec rechigne, avec raison.

Rien n'oblige la ville à accepter sans compensation aucune ce désastre d'aménagement urbain, conçu en catimini et exécuté en toute hâte en vue de l'été 1984. Mixage de blocs Lego et de poutres de Meccano, l'utilisation actuelle de l'em-

placement contredit la trame urbaine du centre-ville et du quartier historique.

Il faudra pourtant en venir à cette solution, en attendant que le contexte politique de l'agglomération autorise sur les pourtours du Bassin Louise la constitution d'un parc régional, question de partager les coûts économiques immédiats et les bénéfices sociaux et culturels futurs.

La cession d'un emplacement pour un marché public mérite des applaudissements. Mais on

peut s'interroger sur cette politique d'émiettement du terrain alors que personne n'offre encore un projet global et réaliste, conforme aux volontés exprimées dans le nouveau schéma d'aménagement de la capitale.

Le Vieux-Port doit vivre. Pour cela, il faut l'intégrer au milieu, au point d'en oublier même sa présence un jour tellement elle serait naturelle. Il faudra du temps, car on ne répare pas cinquante années de décrépidité en un tournemain.

La Société du Vieux-Port

enregistre un déficit de \$2 millions, et le site vaut environ \$1,7 million en enlèvement de taxes. La gêne du ministre Roch LaSalle à formuler une offre à la ville s'explique facilement!

Un plan sérieux de désengorgement, de la part du fédéral, exige une réévaluation des projets avec la ville, un schéma d'ensemble intégré au milieu, la vente des espaces non récréatifs et un cadeau d'adieu substantiel pour réparer les erreurs passées.

Raymond GIROUX

LETTRES AU SOLEIL

Grandeur et misère...

Mardi dernier, comme plusieurs, j'ai été abasourdi par la tragédie de Challenger. Alors que j'étais demeuré presque insensible aux nouvelles rapportant le nombre de victimes lors d'écrasements d'avions, de guerres, d'attentats, de famine,

etc..., voilà que la mort de ces sept personnes m'apparaissait comme un drame exceptionnel. Une question s'imposait alors: pourquoi pareil état de choc; pourquoi pareil émoi presque collectif?

En y réfléchissant bien je crois

que c'est parce que la navette Challenger en moins de deux minutes, a tracé dans un beau ciel bleu toute la grandeur et la misère de l'homme.

En s'arrachant avec toute la grâce habituelle à l'attraction terrestre, ce fleuron de notre technologie habité par des hommes et des femmes de races différentes, militaires et civile, nous prouvait pendant 75 secondes, que l'homme est capable de grandes réalisations. Soudain l'explosion est venue nous rappeler toute notre précarité. Il a suffi d'un imprévu, d'un grain de sable pour que le rêve se transforme en cauchemar.

De ce vol, au départ routinier, il ne restait que des débris enflammés qui, en tombant, laissaient un sillage de fumée exprimant la lassitude et le découragement, et deux fusées latérales, qui, elles, affolées, reprenaient après quelques vacillements leur poussée ascendante avec la frénésie des gens qui refusent leur condition et s'obstinent malgré tout à brûler jusqu'au bout leur énergie.

Comment peut-on rester insensible à pareille projection plein firmament, de l'image de toute notre puissance et de toute notre fragilité?

La coopération

(Au sujet de la campagne de sensibilisation à la coopération jeunes-adultes)

Une image, tout simplement une image; voilà ce que les amuseurs du YMCA souhaitent avoir laissée à ceux et à celles qui les ont vus distribuer un petit journal sur la rue du 15 au 24 janvier dernier.

Une image de jeunesse comme on n'en voit que trop peu dans cette vie qui nous fait toujours trop vite trop vieux. Une image encore rayonnante des plus beaux souvenirs de l'enfance. Une image d'une jeunesse si belle qu'on aura vite compris, que, même si la vie ne nous en donne que des croquis, il faut éviter à tout prix qu'on puisse l'appeler génération de sacrifiés.

Oui, l'image prend tout son sens lorsque pour celui qui la regarde, elle devient engageante. Les amuseurs du YMCA souhaitent donc que parmi tous

ceux et celles qui les ont vus arpenter les rues au nom de la coopération jeunes-adultes, plusieurs en auront conservé une image qui les stimulera à s'engager pour que la jeunesse trouve sa place au soleil en 1986.

Daniel Côté
La Patère du YMCA de Québec

La fin

J'apprends le résultat de l'expérience d'un missile de croisière qui vient de s'aplatir sur la terre, et je me dis que cela va faire réfléchir les sages à qui je dis que le début est à l'image de la fin: soit que le projet de la guerre des étoiles tombe, soit que ces soleils artificiels nous tombent sur la tête un jour...

Liliane Labbé
St-Augustin sud

Parlez-moi de la relève

Une situation cocasse m'a fait réfléchir quant à nos inquiétudes au sujet des jeunes à qui revient la responsabilité d'assumer la relève.

Voilà! En revenant de Montréal sur l'autoroute 40, près de Sainte-Anne-de-la-Pérade, sur une chaussée verglacée, ma voiture s'est mise à valser et atterri dans un banc de neige.

Aucune égratignure, pas de mal à la voiture. Jusque-là, situation ordinaire. Jusqu'à ce que trois voitures et par la suite, une quatrième, s'arrêtent (avec difficulté) libérant des étudiants en

provenance de la pêche aux petits poissons des chenaux et promettant de remettre ma voiture sur la route, en état de fonctionner et cela même s'ils "doivent la prendre dans leurs bras".

Ils auraient pu le faire, j'en ai compté 12 en tout. Ils ont donc réalisé leur promesse, sans la prendre dans leurs bras, toutefois, et quelques minutes après le début de leur intervention, j'étais prêt à reprendre la route vers Québec.

Je me suis posé la question en revenant au bercail bien lentement (c'était glissant et les in-

tervenants me suivaient derrière "au cas où"): d'où nous vient l'idée de s'inquiéter sur la relève? Ils sont peut-être plus près de nous que nous l'éitions nous-mêmes des autres à leur âge.

Aux étudiants de la faculté de Droit de l'université Laval, puis-je ce sont eux qui sont intervenus, bravo et merci! Vous n'avez pas seulement dépanné ma voiture, vous avez élargi mes horizons, répondu à mon questionnement!

Benoît Murray
Valcartier

L'intolérance des laïcs

Récemment, dans une lettre publiée par Le Devoir de lundi dernier, adressée à M. Robert Bourassa, le président du Mouvement laïque demandait à celui-ci d'exclure complètement les cours de religion de l'école publique et de supprimer toute aide aux écoles privées ayant de la religion dans leurs programmes éducatifs, allant même jusqu'à demander qu'on se débarrasse complètement des registres religieux.

Si on veut éviter qu'au Québec on évite les luttes laïques qu'a

connues la France à la fin du siècle dernier et au début du siècle, il est important que l'intolérance de nos petits laïcistes québécois soit dénoncée et mise à la raison.

On a déjà déconfectionné nos universités, nos collèges classiques, qu'advient-il si on élimine complètement la religion de nos écoles québécoises.

Les parents des écoles publiques qui ne veulent pas de religion pour leurs enfants peuvent librement choisir entre les

cours de religion et les cours de morale; donc on respecte la liberté de conscience de chacun, alors qu'on respecte la liberté des parents catholiques d'avoir des cours de religion pour leurs enfants.

Nos petits laïcistes devront comprendre qu'ils seront ramenés au bon sens par l'opinion publique et que leurs rêves d'une société complètement sans Dieu devront être mis de côté.

Jacques Poulin
Lac-Étchemin

QUÉBEC

Animation au bureau du premier ministre

◆ "Tous les hauts dignitaires du gouvernement et du monde des affaires sont ici aujourd'hui", glisse, visiblement impressionnée, la téléphoniste débordée.

par

J-Jacques SAMSON



"Je suis assise ici depuis 9h ce matin et c'est comme cela... Je n'ai même pas eu le temps de manger ma pomme..."

"Je fais ce travail depuis 8 ans... Une chance (j'étais entraînée)..."

Le téléphone ne refroidit pas en ce milieu d'après-midi, vendredi, aux bureaux du premier ministre Robert Bourassa, à Hydro-Québec, boulevard Dorchester, à Montréal. L'effervescence est vraiment impressionnante.

En plus du premier ministre, les ministres Paul Gobeil, Pierre Macdonald, les conseillers Roch Bolduc, Jean-Claude Rivest, Jake Warren, les hommes d'affaires Pierre Lortie, Michel Bélanger, Yvon Marcoux sont là. Le comité présidé par le ministre Gobeil qui recommandera d'éliminer nombre d'organismes gouvernementaux siège dans la salle de conférence.

On rapporte que ces gens d'affaires éprouvent un véritable plaisir durant ces rencontres de travail.

John Turner vient de sortir du bureau du premier ministre.

Ne circulent à l'étage que des gens impeccablement vêtus, dignes et réservés, apparemment très occupés, mais souriants tout de même. Tout est feutré.

Habités à croiser dans les bureaux du premier ministre ou de ministres depuis 76, des collaborateurs issus d'autres milieux, beaucoup plus décontractés dans leur tenue comme dans leur comportement, le changement de locataires est frappant.

À Québec, la prise du pouvoir par une autre classe de Québécois le 2 décembre, a amené dans les bureaux, au restaurant du parlement et sur Grande-Allée, un nouvel établissement. On le constatait avec un certain amusement. Au bureau du premier ministre, à Montréal, vendredi, le changement de régime se mesurait de façon plus criante alors qu'y travaillaient cette batterie de gens d'affaires, comme s'ils étaient membres à part entière du gouvernement.

Un PM heureux

Robert Bourassa est de toute évidence bien à l'aise, rayonnant même, avec toute cette agitation autour de lui.

"Je suis très serré dans mon temps", dit-il, décrivant son emploi du temps. Il semble toujours heureux quand il est débordé.

Il était rentré tard la veille de Toronto. "Aujourd'hui ce sont les interviews. Les demandes s'accumulent et je voulais un moment de détente, jette-t-il, moqueur, confortablement calé dans un coin du divan, la jambe repliée sur le fauteuil par moments. Il pige quelques raisins tout en écoutant les questions.

Depuis son élection dans Saint-Laurent seulement, il dégage l'assurance du chef de gouvernement, au-dessus de la mêlée.

Confusion

La lecture des propos du premier ministre au SOLEIL et à la Presse, moins d'une heure plus tard, fait par contre découvrir un certain "désordre" qui contraste avec la discipline extérieure observée vendredi.

Au SOLEIL, M. Bourassa affirme que le déficit pour 1985-1986 ne dépassera pas les \$3,3 milliards annoncés par le ministre Yves Duhaime. Il est clair, catégorique dans ses explications.

"Pour 1985-1986, le déficit sera respecté. Parce qu'il y a toujours une marge: quelques centaines de millions que vous pouvez reporter aux années suivantes. Donc on va respecter le déficit en question."

Dans La Presse, samedi, on lit le contraire: "Le déficit réel sera beaucoup plus grand que prévu par M. Duhaime dans son budget du 27 avril. Il l'avait très fortement sous-estimé."

Même confusion quand à l'ampleur des coupures à venir: un moment, on présage du pire, au risque de semer la terreur dans l'appareil. Au SOLEIL, M. Bourassa est presque rassurant.

À qui cette ambiguïté pourra-t-elle servir?



Jean-Paul II n'a pas manqué de rendre visite dimanche, à Calcutta, à Mère Teresa, dont l'engagement à l'égard des déshérités ne fait pas de doute.

Au pays de Gandhi Des prêtres trop engagés?

L'Inde, c'est le pays de Nehru et de Gandhi. C'est aussi, pour trois pour cent des quelque 750 millions d'Indiens, celui de Mère Teresa, cette religieuse qui a fait sienne la lutte des déshérités. Au cours de la visite de 10 jours qu'il a entreprise samedi, Jean-Paul II devra probablement jongler de nouveau, comme il l'avait fait en Amérique latine, avec la théologie de la libération. L'Église doit-elle prendre cause et fait pour la justice sociale? Brahma Chellaney, de l'Associated Press, fait état du nombre important de religieux et religieuses qui défient la hiérarchie catholique au pays des vaches sacrées.

◆ COCHIN (AP) — Comme dans beaucoup de pays du Tiers-monde, la théologie de la libération provoque un débat au sein de l'Église catholique indienne, à laquelle le pape Jean-Paul II rend visite cette semaine.

par Brahma CHELLANEY

La théologie de la libération, selon laquelle l'Église a pour mission de lutter pour la justice sociale, possède, en effet, nombre de partisans parmi le clergé, prêtres et religieuses.

Mais on sait que Rome a mis en garde contre certains aspects de cette théologie, qui font leur la lutte des classes et justifie la violence comme moyen d'instaurer la justice sociale.

Des évêques de l'ouest et du sud de l'Inde ont exprimé leur préoccupation du nombre croissant de prêtres et de religieuses qui défient ouvertement la hiérarchie et participent à des manifestations et des protestations.

"Nous assistons à une polarisation de plus en plus grande de pensées au sein de l'Église", a déclaré Mgr Simon Pimenta, archevêque de Bombay et président de la Conférence épiscopale indienne.

Les chrétiens représentent à peu près trois pour cent des 750 millions d'Indiens. L'Église catholique compte environ 12,00 prêtres, 52,000 religieuses et 1,418 missionnaires étrangers, selon des chiffres publiés à New Delhi.

Libération ou statu quo

Mais dans l'Etat de Kérala, dans l'extrême sud de la péninsule, les chrétiens représentent à peu près 20 pour 100 de la population et constituent une force importante.

C'est là que débarqua, il y a près de cinq siècles, le navigateur portugais Vasco de Gama et c'est aujourd'hui un foyer d'activisme catholique.

"La théologie de la libération pose un problème en Inde, en particulier au Kérala, a dit Mgr Pimenta.

Le clergé plus âgé est opposé aux idées avancées et à l'action militante et souhaite "le maintien du statu quo", a-t-il dit.

Mais, pour le père Sébastien Kappend, 65 ans, un des défenseurs de la théologie de la libération au Kérala, l'Église manque à sa mission si elle ne favorise pas l'amélioration du sort des déshérités.

"L'Église ne représente plus les pauvres et les déshérités, a-t-il affirmé. Il y a harmonie entre les intérêts de l'Église et de l'Etat."

"Lier religion et foi de l'action politique n'est pas nouveau. Le mahatma Gandhi travaillait également selon ce principe et a fourni la base à toute la théologie de la libération."

Le père Kappend et d'autres prêtres ont apporté leur soutien aux manifestations de petits pêcheurs chrétiens et hindous qui affirmaient que la présence de chalutiers mécanisés, équipés de grands filets, allait les ruiner.

Dissidents

La hiérarchie a pris des mesures contre les prêtres et religieuses dissidents, qui avaient pris le parti des pêcheurs. Certains ont été mutés, sanctionnés ou été priés de ne pas parler à la presse.

Beaucoup de prêtres, cependant, déclarent ne pas être des partisans de la Théologie de la libération. Ils éprouvent cependant de l'impatience devant la lenteur des progrès sociaux en Inde, où 40 pour 100 environ des gens vivent en dessous du seuil de pauvreté, ce qui, selon la définition officielle, signifie qu'ils ne peuvent pas se payer deux repas par jour.

"Ces prêtres sont touchés par la misère abjecte dont ils sont témoins à la campagne et se lancent dans le militantisme", a déclaré Mgr Rayappa Arulappa, archevêque de Madras.

"Ils estiment que la seule façon de mettre un terme aux souffrances des pauvres passe par de rapides réformes sociales, peut-être même par la violence."

Dans certaines régions rurales, prêtres et religieuses soutiennent également les revendications des intouchables, qui réclament un traitement décent, parfois le simple droit de boire au puits du village dont l'accès leur est interdit par les castes hindoues supérieures.

Le clergé appuie, d'autre part, les métayers qui réclament de la terre. Dans certains bidonvilles, ils interviennent aussi en faveur des pauvres.

"Il existe une grave crise idéologique pour nous, catholiques, a ajouté Mgr Arulappa. Les plus extrémistes parmi nous souhaitent que l'Église ne fasse qu'un travail social, en renonçant à inculquer des valeurs morales, à annoncer l'Évangile et à convertir les autres au christianisme. Qu'advierait-il alors de l'Église comme institution?"

"Ces extrémistes n'écourent pas les directives de l'Église et suscitent des difficultés. Nous sommes en présence d'une crise sérieuse."

La Chine d'après-Mao Dans la spirale de la consommation

◆ PEKIN (AFP) — La foule, toujours la foule. Pékin peut être aujourd'hui illustrée par une seule image: celle de neuf millions de personnes qui, comme dans les grandes villes occidentales, sont prises dans la spirale de la consommation.

par Bernard DEGIOANNI

La foule est si dense que sur les trottoirs les gens se heurtent, se bousculent pour pouvoir avancer. Elle est si compacte que l'on peut être poussé dans les rues marchandes du centre-ville vers une direction opposée à celle que l'on voulait prendre initialement.

"Il y a désormais beaucoup de produits à acheter et tout le monde les achète. Les prix ont terriblement augmenté, mais les salaires aussi. Tout le monde veut voir, comparer et acquérir", dit dans la rue une vieille Chinoise stupéfaite par l'émergence de cette société de consommation.

Les réformes économiques décidées en 1979 par Deng Xiaoping, le no 1 chinois, ont bouleversé les habitudes. Les augmentations de salaire en 1985 — les premières en 12 ans — la possibilité de faire librement du commerce et, en mai, la libération des prix ont accru le pouvoir d'achat, supprimé les pénuries et stimulé le marché.

Entreprises

Il y avait 400,000 entreprises privées en Chine en 1976 à la mort de Mao. On en dénombre maintenant plus de 11 millions. Leurs ventes au détail ont augmenté de 100 pour 100 en 1985. Les magasins d'Etat subissent leur concurrence.

C'est partout la cohue, des allées et venues incessantes. Pour se déplacer dans les magasins aux murs défraîchis où flotte l'odeur crue des poêles à charbon, il faut jouer des coudes. Pour s'approcher du rayon convoité, il est indispensable de pousser sans ménagement la personne qui vous précède. Habitée à cette façon d'agir, elle n'aura aucune réaction hostile.

Les Chinois sont curieux. Ils veulent tout voir, tout toucher. Ils n'hésitent pas à interpeller

A la mort de Mao, en 1967, la Chine comptait quelque 40,000 entreprises privées. Elles sont plus de 11 millions maintenant. Les multiples réformes économiques et politiques entreprises depuis ont largement modifié le visage de la Chine. La libéralisation a ses effets jusque dans la rue où la course à la consommation rappelle certains accents des grandes villes occidentales. Bernard Degioanni, de l'AFP, fait le point.

brièvement vendeuses et vendeurs. Les étals à la présentation austère regorgent de produits, essentiellement locaux. La viande et le poisson sont le plus souvent congelés. Les fruits et les légumes sont frais, abondants, variés et de qualité.

Aux rayons des vêtements, les soies aux couleurs vives retiennent l'attention. Il n'y a plus d'uniformité vestimentaire. Cet hiver, le traditionnel vert kaki des manteaux chinois s'estompe. De plus en plus de gens achètent des anoraks, semblables à ceux des skieurs en Occident, ou des manteaux en laine avec, là aussi, une coupe très occidentale. Le prix d'un anorak est pourtant égal à un mois de salaire, celui d'un manteau à un mois et demi.

Les paysans

En Chine où il y a 800 millions de paysans sur une population de 1,2 milliard d'habitants, la ville reste un mirage, le synonyme du bien-être. On estime à 700,000 le nombre de personnes qui, chaque matin, viennent à Pékin et en repartent le soir. La plupart sont des paysans qui n'hésitent pas à faire 200 km en vélo pour vendre le produit de leurs maigres récoltes.

En ville, le salaire moyen est de \$360 par an. Selon des statistiques officielles, il a augmenté de 68 pour 100 en 1981 et 1985. Celui des paysans est de \$125. A Pékin, le revenu annuel des familles d'ouvriers a augmenté de 34,9 pour 100 en 1985.

C'est aussi dans les villes que l'on recense le plus grand nombre de téléviseurs (souvent en couleur), de machines à laver, de

réfrigérateurs et de magnétophones, les biens de consommation durables les plus convoités. Ils ont remplacé la bicyclette, la machine à coudre et la montre pour désigner le statut social d'une famille.

Dans cette course à la consommation, les tickets de rationnement ont pratiquement disparu. Ils subsistent dans les magasins d'Etat pour les céréales dont la vente est limitée en moyenne à 20 kg par personne et par mois. Mais ces produits sont disponibles à des prix plus élevés dans les magasins privés.

Les classes

Officiellement, il n'y a pas de classe sociale en Chine. Mais des différences substantielles existent entre les individus. La libéralisation de la société chinoise les a accrues. Elle a aussi modifié les mentalités et les moeurs, engendré mécontentements et jalousies. La cupidité, appelée la maladie des yeux rouges, a fait son apparition.

Le gouvernement ne manque jamais de souligner que le secteur privé ne constitue qu'un facteur capitaliste dans un pays socialiste. Mais les mises en garde contre la corruption et contre les méfaits du capitalisme restent sans effet. La frénésie de la consommation prend le pas sur tout.

Les pédiatres chinois en viennent même à déplorer que les mères de familles gavent leur progéniture de suceries et les diététiciens lancent un cri d'alarme: les Chinois mangent trop de viande, trop salé et trop gras.



Dans la course à la consommation, les tickets de rationnement ont pratiquement disparu. Ici, une Chinoise ramène du marché "libre" de Pékin une oie bien dodue.

ART'UALITE

Situation 86

Situation 86, c'est une trentaine d'oeuvres de six jeunes artistes québécois, réunis à la galerie du Grand Théâtre de Québec du 4 au 23 février.

Cet événement est offert par le Centre de diffusion en arts visuels de Québec dans le cadre des activités culturelles du Carnaval de Québec.

Bruno Santerre

Du 4 au 22 février, la Galerie des arts visuels de l'université Laval

(local 3732 du pavillon Casault) propose les peintures récentes de Bruno Santerre. Les neuf tableaux de la série se présentent comme des lieux de mise en scène des éléments mis en jeu dans la peinture.

Une rencontre avec Bruno Santerre est prévue le jeudi 6 février à 17h.

Nomination

Le Conseil des arts du Canada vient d'annoncer la nomination de M. Ronald Holgerson au poste de coordonnateur du marketing et des

communications de l'Office des tournées du conseil. La nomination de M. Holgerson est entrée en vigueur le 20 janvier.

Dean, Geuer et Spiegel

Trois artistes canadiens ont été retenus pour prendre part, au Musée national des sciences et de la technologie à Ottawa, au programme d'artistes résidents offert conjointement par le musée et le Conseil des arts du Canada.

Il s'agit de Max Dean (Ottawa) qui collaborera avec l'ingénieur George Hillinworth à la fabrication d'une chaise dotée de propriétés robotiques.

Juan Geuer (Almonte, Ontario) construira un modèle de la surface terrestre, d'où des émissions de lumière programmées représenteront les processus et les rythmes de tremblements de terre pour mettre en évidence l'histoire des événements géophysiques dans un temps très restreint.

Stacey Spiegel, qui travaille actuellement à Cambridge, Massachusetts, poursuivra sa recherche sur les "systèmes de guérison", théorie esthétique fondée sur une conception holistique des principes mathématiques, physiques et chimiques.

Rappelons que l'objet du programme est de permettre aux artistes qui s'intéressent à des idées et processus traditionnellement associés à la science et au génie d'ap-

profondir leurs recherches et de créer des oeuvres.

Récompense

L'Association des amis du Musée d'anthropologie et d'histoire de Mexico offre une récompense de plus de 100,000 à toute personne qui fournira des informations permettant de retrouver les pièces archéologiques d'une valeur inestimable disparues le 25 décembre.

Dans les semaines qui avaient suivi le tremblement de terre au Mexique, quelque 140 pièces parmi les plus précieuses des cultures maya, mexica et mixtèque avaient été volées. Toute personne qui aurait des informations peut communiquer avec le consulat général du Mexique à Montréal (514-288-2502).



Une des pièces archéologiques volées à Mexico.

OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390 St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

CINEMA

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

- Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

- Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

LA BOITE À FILMS (1044, 3e avenue, Limoilou, 524-3144). Le dernier tango à Paris (3) 18h30, 19 ans. Amadeus (2) 20h45. G. Adm. \$3.50; \$2. âge d'or et moins de 14 ans, pour chaque film.

CANADIEN (Place Laurier, 656-9922). Young blood (-) v.f. 19h10, 21h20, 14 ans. Adm. spéciale du mardi: \$2.50.

CANARDIÈRE (Galerie Canardière, 661-8575). Soleil de nuit (3) 18h20, 21h. G. Adm. spéciale du mardi: \$2.50.

CARTIER (1019 rue Cartier, 525-9340). Subway (4) 19h. G. Le matou (4) 21h15, 14 ans. Adm. \$3.50; \$2. moins de 14 ans et âge d'or. Pour chaque film.

CINEPLEX ODÉON (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745). Dauphin: Retour vers le futur (3) 12h15, 14h30, 16h40, 19h, 21h10. G. Frontenac 1: Agnès de Dieu (4) 13h15, 15h15, 17h15, 19h20, 21h20, 14 ans. Frontenac 2: Rocky IV (5) 13h45, 15h45, 17h40, 19h40, 21h40. G. Adm. spéciale du mardi: \$2.50.

CLAP (2360 Chemin Sainte-Foy, 653-3750). Vivement dimanche (3) 13h. G. Péri en la demeure (3) 13h, 19h30, 14 ans. Un dimanche à la campagne (2) 15h. G. Le baiser de la femme araignée (3) 15h15, 19h15. G. Rendez-vous (4) 17h, 21h15, 18 ans. 6 Picasso (-) 17h30, 21h30. G. Adm. 3.75\$; 2 \$ pour les 50 ans et plus et les moins de 14 ans.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401 des Galeries, 628-2455). Salle 1: Padre Nostro (4) 19h30, 21h30, 14 ans. Salle 2: Cocoon (4) v.f. 18h30, 21h. G. Salle 3: Trois hommes et un couffin (4) 19h15, 21h15. G. Salle 4: Commando (6) v.f. 19h, 21h, 18 ans. Adm. spéciale du mardi: \$2.50.

LIDO (Lévis 837-0234). Salle Lévis 1: Young

blood (-) v.f. 19h15, 21h20, 14 ans. Salle Etchemin 2: Soleil de nuit (3) 19h30, 14 ans. Mardi et Mercredi: \$2.50; \$1.50 pour les 13 ans et moins, pour chaque salle.

MIDI-MINUIT (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828). Christa (-) 13h35, 16h10, 18h50, 21h25. La petite bonne française (-) 14h55, 17h35, 20h10, 18 ans. Adm. \$5.00.

PARIS (Place d'Youville, 694-0891). Salle 1: Surprise party (5) 13h15, 16h25, 19h35. Androïde (4) 14h55, 18h05, 21h25. G. Salle 2: Witness (4) 13h, 17h, 21h. Falling in love (4)

15h, 19h, 14 ans. Salle 3: Joséphine est de la fête (-) Les mésaventures d'une provinciale à Paris (-) dès 13h30, 18 ans. Adm. spéciale du mardi: \$2.50.

PLACE QUÉBEC (525-4524). Salle 1: Power (-) 19h, 21h05. Salle 2: The color purple (2) 18h, 20h45, 14 ans. Adm. spéciale du mardi: \$2.50.

SAINTE-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592). Salle 1: Claire cette nuit et demain (5) 13h05, 14h45, 16h25, 18h05, 19h45, 21h25. G. Salle 2: Souvenirs, souvenirs (-) 13h30, 16h,

18h30, 21h. G. Salle 3: Les fantômes d'une infirmière (-) 13h, 15h58, 18h56, 21h44. Marilyn, mon amour (-) 14h27, 17h25, 20h23, 18 ans.

SAINTE-ROUALD (839-6553). Ras les profs! (-) 19h30 Rocky IV (5) 21h45. G. Adm. spéciale les mar. mer. \$2.50; \$1. pour les moins de 13 ans.

BIBLIOTHÈQUE GABRIELLE-ROY. Auditorium Joseph-Lavergne, 350 rue Saint-Joseph est. Des laissez-passer sont disponibles au comptoir d'abonnement de la bibliothèque

ou à l'ONF. Ce soir 19h30. Cinéma sur consens. Place du Village. L'émotion dissanante. de Fernand Bélanger. Entrée libre.

UNIVERSITE LAVAL. Cinéma-théâtre, salle 4461, pavillon Jean-Charles Bonenfant. Auj. 12h: Les gens qui doutent et Salaire de rien. Entrée libre.

MUSIQUE

LE TRIO LYRIQUE DU QUÉBEC. Avec le ténor Léonard Bilodeau, Gaetan Labbé, baryton, Danièle Bédard, soprano. Au piano: Christiane Farley. Mar. et jeu. 19h30 pendant le repas. Restaurant Charles Baillargé, 1er étage. Hôtel Clarendon. Réservation: 692-2480.

LE QUATUOR LYRIQUE DE QUÉBEC avec Odette Chabot, soprano, Sonia Racine, mezzo-soprano, Jean Bernier, ténor, Michel Cervant, baryton. Au piano: Christiane Farley. Brasserie BBM, 3196 chemin Sainte-Foy. Tous les mardis.

LOISIRS

EXCURSION DE SKI DE RANDONNÉE. Mercredi le 5 février, excursion de ski au Camp Mercier. Départ à 9h du stationnement du Centre sportif de Sainte-Foy, retour à 16h. Adm. \$7. Réservation auj. entre 9h et 12h à 651-5163.

SPECTACLE

L'ANGLICANE, 33 rue Wolfe, Lévis. Enregistrement de trois concerts de jazz par CBV-FM 95.3 les mardi, mercredi et jeudi 4-5 et 6 février 21h. Mardi le 4 février: Le groupe Ignition avec Denis Perron, basse, Daniel Martel, saxophone, Pierre Bélisle, piano acoustique, Anthony Garbish, guitare, Michel Bernard, batterie et la chanteuse Nena Dunn; Le mercredi 5 février: Le Trio Jean-Fernand Girard, avec Denis Perron, basse, Mario Blouin, batterie, Jean-Fernand Girard, piano acoustique et le chanteur José Paradis. Le jeudi 6 février: Le Quintette Mario Fraser avec Bruno Hubert, claviers, Daniel Breton, basse, René Roux, percussions, Daniel Martel, saxophone et Mario Fraser, claviers synthétiseur. Animation: Louis Hardy. Entrée libre.

THÉÂTRE

LE TRIDENT en collaboration avec le théâtre Repère. Grand-Théâtre de Québec. Salle Octave-Crémazie. A propos de la demoiselle qui pleurait. Drame de André Jean. Avec Jean Casault, Richard Fréchette, Jacques Leblanc, Irène Roy, Geneviève Solomon-St-Cyr, Guylaine Tremblay, Marie Gignac et Micheline Bernard. Mar. au sam. 20h. Adm. \$9 à \$17. Rens. 643-8131. Se termine le 8 février. Relâche dim. lun.

THÉÂTRE LA BORDÉE, 1091-1/2, rue Saint-Jean. Rens.: 694-9631 après 14h. Du mardi au sam. 20h30. Still Life (nature morte) de Emily Mann. Une traduction de Pierre Laville. Par le Théâtre de Bonne Humeur. Avec Marie-Ginette Guay, Gaston Hubert et Denise Verville. Se termine le 8 février. Relâche dim. lun.

SALLE ALBERT-ROUSSEAU. Chemin Sainte-Foy. Le 4-5 et 6 février. 20h. Albertine en cinq temps. Drame de Michel Tremblay par le T.P.Q. Avec Rita Lafontaine, Huguette Oigny, Gisèle Schmidt, Murielle Dutil, Paule Marier, Marie-Hélène Gagnon. Le destin tragique d'Albertine en cinq actes différents (de 30 à 70 ans). Adm: \$12.50.

UNIVERSITÉ LAVAL. Théâtre-Midi. Local 0322, pavillon Maurice-Pollack. Mar. au jeu. 12h. 4 au 6 et 11 au 13 février. L'otage autonome de Lina Beaulieu par le troupe des Treize. Entrée libre.

Carnaval de Québec

Inscriptions. Le grand-Prix du Carnaval et les différentes courses d'autos et motos. Rens. et inscriptions: 626-3716.

Course de lits du Carnaval. Nécessaire de former une équipe de trois personnes. Les lits sont fournis. Inscription: Andrée Racine aux numéros: 647-6154 ou 525-9654. Jusqu'au 7 février.

Activités pré-carnavalesques. Concours international de sculptures sur neige. Du 4 au 9 février. Toute la journée à compter de 8h. Des équipes de sculpteurs sur neige de 15 pays. La proclamation des gagnants se fera le 9 février 14h.



Paule Marier et Huguette Oigny dans une scène d'Albertine en cinq temps de Michel Tremblay. Cette oeuvre qui a mérité l'an dernier le Grand Prix de la critique est présentée à la salle Albert-Rousseau. Ce drame théâtral qui nous livre le destin tragique d'une femme à 5 étapes de sa vie met également en vedette Rita Lafontaine, Murielle Dutil, Gisèle Schmidt et Marie-Hélène Gagnon. Complet ce soir et demain.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

Faire parvenir vos communiqués à: journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390 St-Vallier est, Québec, G1K 7J6.

ALLAITEMENT

CHANTELAIT TIENDRA UNE SÉANCE D'INFORMATION pour les mères qui allaitent et les futurs parents sur l'alimentation de la mère et du bébé et sur la question des médicaments chez la femme allaitante, ce soir à 19h30, au CLSC Laurier, 1150 boulevard Chauveau à Sainte-Foy. (943-9897).

CAFÉ CHRÉTIEN

JEAN-GUY PARADIS COMMENTERA LA 2e PARTIE DE L'ÉVANGILE, selon Saint-Marc ce soir à 20h30, au Café Ch-

riété de Québec, 635 côte Sainte-Genève. (522-1855).

GROSSE ÎLE

M. LOUIS RICHER, DE PARCS CANADA, présentera la Grosse Île, soit l'île de la Quarantaine, un lieu de l'archipel de Montserrat, à la rencontre de la Société linéenne du Québec, ce soir à 20h, à l'Auditorium de l'Aquarium du Québec, rue du Parc à Sainte-Foy. (653-8186).

JUMEAUX

RACHEL BRASSARD FERA CONNAI-

TRE LA BEAUTÉ PAR L'HARMONIE DES COULEURS à la réunion de l'Association des parents de jumeaux et plus de la région de Québec, ce soir à 20h, au local 5 du centre François-Charon, 525 boulevard Hamel à Québec. Renseignements: Louise à 681-0377 ou Carole à 627-3115.

ORIENTATION

LA COORDONNATRICE GERMAINE D'AMOUR parlera de l'orientation professionnelle des femmes à la rencontre du club Altrusa international de Québec, ce soir à 18h30, au Château Frontenac. (654-9041).

VESTIAIRE

LE VESTIAIRE SAINT-SACREMENT AU 1330-I CHEMIN SAINTE-FOY ouvrira ses portes aujourd'hui de 10h à 16h. Tout le linge d'hiver est à la disposition des personnes qui en ont besoin et cela à titre gratuit. (527-7079).

SCRABBLEURS

L'ASSOCIATION DES CLUBS DE CRUCIVERBISTES DE QUÉBEC tiendra une réunion-rencontre pour les personnes de Sillery, Sainte-Foy et de la haute ville de Québec qui n'auront pu profiter des ren-

contres à la Maison du scrabbleur, ce soir à 19h, à la salle de réception du club de curling Jacques-Cartier, 1015 boulevard Saint-Cyrille Ouest. (522-5144 ou 527-3452).

SEMIS

LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE LA VILLE DE QUÉBEC tiendra une rencontre d'information ce soir à 20h, à la salle paroissiale de Saint-Albert-le-Grand, 3065 sur la 2e Avenue à Québec. L'agronome Julie Paradis traitera le thème: "Comment réussir les semis avec démonstration du matériel et méthodes à utiliser". (691-6278).

ROLFING

UNE RENCONTRE-INFORMATION SUR LE ROLFING sera tenue ce soir à 19h, au Centre d'épanouissement psycho-corporel (salle Brise), au 4e étage du 675 rue Marguerite-Bourgeoys. Entrée libre.

EXCURSION

LE SERVICE DES LOISIRS DE LA VILLE DE SAINTE-FOY organise pour demain une excursion de ski de randonnée au camp Mercier. Le départ aura lieu à 9h du terrain de stationnement du centre sportif de Sainte-Foy et le retour a été prévu pour 16h. Réservation aujourd'hui entre 9h et 12h à 651-5163.

LE FEUILLETON

Les archives secrètes d'Howard Hughes



Citizen Hughes MICHAEL DROSNIN Presses de la Renaissance

résumé

Hughes dispose maintenant de toute une armada de véhicules pour sa fuite. Mais, près d'un an depuis qu'il a projeté de s'enfuir, la télévision lui apprend une sinistre nouvelle.

(132)

Sinistre nouvelle

Pétrifié d'horreur, Hughes contemplait l'incroyable spectacle. Ce qu'il voyait dépassait ses pires fantasmes paranoïaques.

Des tonnes de gaz GG et VX — les mêmes qui avaient tué les moutons! — des gaz dont quelques centaines de grammes tuaient des milliers de personnes en deux ou trois minutes, des gaz dont trois milligrammes suffisaient à détruire le système nerveux central, en dissolvant les enzymes qui transmettent l'influx nerveux — la victime prise d'horribles convulsions étouffait et mourait — ces gaz, on les transportait jusqu'à son havre secret.

Le seul lieu adéquat à son exil allait être irrémédiablement empoisonné par une autre peste invisible. Un fléau aussi terrifiant que les radiations atomiques, en fait plus insidieux, plus menaçant encore pour un homme obsédé par la pureté des fluides.

Hughes agrippa son bloc-notes et griffonna une circulaire urgente à l'intention de ses principaux assistants et adjoints. "Pour: Bob, Chester, Roy, George, John, et Bill Gay à Los Angeles: "Il me faut une mobilisation totale, au-delà de tout ce que nous avons jamais fait, sans regarder le moins du monde à la dépense."

Cette fois-ci, il ne comptait plus sur le seul Maheu, qui avait échoué contre la bombe. Il appelait à la rescousse ses Mormons et leur chef, Bill Gay, et son avocat principal, Chester Davis.

"Il faut que vous louiez les services d'une de ces sociétés de relations publiques de Washington ou de New York spécialisées dans les problèmes politiques urgents comme celui-ci..."

"Il faut tout tenter, dans toutes les directions, mais je crois que le plus efficace est de persuader le gouvernement des Bahamas d'élever une protestation vraiment énergique."

"Si nous avons ne serait-ce qu'un dixième de l'influence qu'à vous en croire nous avons acquise sur le gouvernement bahaméen, alors une nouvelle protestation peut être élevée, en des termes réellement énergiques, et nous pouvons faire en sorte de lui donner un maximum de publicité."

"Je vous assure que si on persuadait des centaines de stations de télévision à travers le monde de faire du tohu-bohu sur cette affaire en insistant sur le côté "affrontement entre Noirs et Blancs", je crois que nous aurions une réelle chance de succès."

"Nixon, dont l'attitude envers la

race noire est bien connue, constitue une cible de choix pour ce type de campagne." Nixon le prenait à revers dans chacune de ses places fortes. Il le bombardait au Nevada. Il le gazait aux Bahamas. Après l'avoir chassé de son royaume, il coupait sa retraite. Il était temps de contre-attaquer.

"Je viens de voir un dessin animé des îles Bahamas avec un personnage caricatural de Noir à grosses lèvres, chanteur typique de calypso, et M. Nixon qui descend sur lui avec son énorme conteneur de gaz innervant."

"Je suis persuadé que Nixon sera plus sensible à une plainte émanant d'un gouvernement étranger, en particulier d'un gouvernement noir, qu'il ne le serait à des pressions intérieures."

"Je vous prie d'agir dans ce sens, de frapper comme l'éclair. Je suis sûr que vous tomberez d'accord avec moi que le principal problème, c'est le temps."

Plutôt que de lancer une campagne occulte contre le président, Maheu préféra essayer de le contacter par les canaux habituels, en utilisant les liens Danner-Rebozo.

Un mois plus tôt, Danner avait rendu visite à Rebozo sur le domaine présidentiel de San Clemente et lui avait remis une nouvelle contribution de 50 000 dollars, deuxième moitié des 100 000 dollars promis par Hughes à Nixon. C'est durant le week-end du 4 juillet qu'ils s'étaient rencontrés, apprentis sorciers essayant de ranimer une magie éteinte. Les sentiments de Hughes à l'égard de Nixon s'étaient depuis longtemps aigris, mais Maheu comptait toujours sur Rebozo pour trouver un arrangement avec la TWA permettant à Hughes d'é-

chapper à l'amende qui l'avait frappé par défaut. Maheu espérait rentrer ainsi dans les bonnes grâces du milliardaire.

C'est pourquoi, le 3 juillet 1970, Danner avait opéré une nouvelle ponction dans la caisse de l'un des casinos de Hughes. Il avait remis l'enveloppe bourrée de coupures de cent dollars à Rebozo, dans le pavillon réservé aux hôtes du Cubain, sur le domaine californien de Nixon. Dix liasses serrées dans des bandes de papier au nom d'une banque de Las Vegas. 50 000 dollars en tout. Rebozo plaça la somme dans sa sacoche, puis emmena Danner se promener aux alentours du terrain de golf avant de le conduire au bureau du président.

Les trois hommes échangèrent des propos affables et personne n'eut, semble-t-il, le mauvais goût de mentionner la transaction qui venait d'être effectuée. Nixon se plaignit de la difficulté de trouver des spectacles convenables pour la Maison Blanche, et en particulier des films qui ne soient pas "un peu trop cochons", et interrogea Danner sur les représentations de Las Vegas.

C'était un mois plus tôt. A présent, la deuxième moitié du pourboire versé par Hughes était allée rejoindre la première dans la banque que possédait Rebozo à Key Biscayne. Les deux enveloppes marquées au coin d'un double H étaient attachées ensemble et reposaient dans le coffre no 224. 100 000 dollars pour les besoins personnels du président.

En ce mois d'août, Danner se démenait désespérément pour retrouver le contact. Il finit par atteindre Rebozo en passant par le standard de la Maison Blanche et lui

communica les craintes de Hughes devant l'imminence d'une attaque au gaz innervant.

Au moment où Rebozo transmettait à Nixon sa conversation avec Danner, les trains roulaient déjà, emportant à petite vitesse leur mortelle cargaison vers la mer. La protestation de Hughes surprit le président. Il ignorait que son bienfaiteur occulte projetait de se rendre aux Bahamas et il imaginait encore moins que c'était pour échapper aux essais atomiques. Quant aux gaz innervants, Nixon avait décidé de s'en débarrasser dans l'océan pour ne pas irriter Hughes. Car on avait d'abord envisagé de les détruire au Nevada.

"Howard, le "grand chef" a demandé que l'information suivante vous soit délivrée. Par déférence envers vous, il a rejeté, sans discuter, la suggestion de faire exploser le gaz par l'AEC au Nevada. La décision d'immerger le gaz dans l'océan en un point particulier a été prise parce que, du fait des activités de Cap Kennedy, cette zone marine est interdite et sous surveillance constante."

"On m'a également demandé de vous dire que vous pouvez imaginer les pressions (en particulier des États du Sud et de l'Est) auxquelles il a fallu résister pour éviter de diriger le chargement sur le Nevada. Notre homme a dit qu'il croyait vraiment s'être montré totalement coopératif dans cette affaire."

prochain épisode

Vaine protestation des Bahamas

ARTS ET SPECTACLES

Publié par le Centre d'essai des auteurs dramatiques

"Vingt ans", un instantané de la dramaturgie québécoise en 1985

À l'occasion de son 20e anniversaire, le Centre d'essai des auteurs dramatiques vient de publier une "création-témoignage" de la dramaturgie québécoise. Lancé lors d'une soirée spéciale de lecture-spectacle le volume, publié chez VLB, réunit une vingtaine de textes inédits d'auteurs québécois.

par Martine R.-CORRIVAULT

Le cycle des "vingt" soulignant l'anniversaire de l'organisme, se poursuit donc dans l'écrit, cette fois. Les auteurs réunis par l'ouvrage sont assez représentatifs de la génération qui a fait du CEAD ce qu'il est devenu: les Michel Garneau, Jean Barbeau, Robert Gurik voisinent les Michel Tremblay, Jovette

Marchessault, Maryse Pelletier, Jean-Pierre Ronfard et Marie Laberge, mais on trouve aussi Michelle Allen, Michel-Marc Bouchard, Jeanne-Mance Delisle, René-Daniel Dubois, Marco Micone, Gilbert Turp et les vétérans Antonine Maillet et Marcel Dubé.

La préoccupation n'a cependant pas été de constituer une "représentativité", mais plutôt de réunir des preuves. Des dizaines d'auteurs ayant été liés à un moment ou un autre à VLB Editeur ont accepté de créer pour la publication prévue un texte d'une dizaine de pages, sur un thème précis: VINGT ANS.

Tout le monde n'a pas eu le temps de remplir sa mission, ce qui explique l'absence de certains que l'on

aurait aimé lire, mais l'ensemble donne avec assez de justesse — et de justice — une idée du chemin parcouru depuis 20 ans.

Comme l'observe dans sa présentation Adrien Gruslin, "Plutôt que de tenter de construire une anthologie de textes existants, le centre a choisi d'en commander. Vingt ans devient donc un instantané de 1985: tous les textes ont été écrits en même temps, à partir des mêmes consignes et contraintes. Au travail d'historien, non négligeable, le centre a préféré celui d'instigateur de création, fidèle en cela à sa mission de toujours".

La plupart des auteurs ont imaginé un court tableau, complet en soi, avec des personnages qui ressemblent souvent à ceux que leurs oeuvres connues nous ont présentés. Michel Tremblay, par exemple, dans son "Impromptu pour deux Presse", se met en scène à 20 ans de distance, consultant le journal du jour et dressant, comme Albertine dans son oeuvre théâtrale la plus récente, un bilan du chemin parcouru et des espoirs déçus.

André Ricard, avec "L'immortelle entrecôte", crée un climat d'insécurité en mettant en présence une vieille mégère, son infirmière et une artiste qui vient solliciter de l'aide. Le ton, cynique, a quelque chose de désespéré, comme l'atmosphère

dans laquelle les auteurs doivent souvent travailler.

Marie Laberge, fidèle à son univers, propose avec "La réparation" une histoire d'amours manquées entre membres d'une même famille où le père est celui à qui l'on pardonne et la mère, celle qui ne peut y arriver.

Marcel Dubé raconte une histoire de temps qui passe avec "Le trou". Ça se passe à Montréal, la ville aux 269 trous permanents et les personnages sont dans un bar, d'où le jeu de mots. Tout le texte joue sur les mots, les mots et le sentiment de désespoir qui s'empare parfois de l'homme qui vieillit. Le personnage féminin, lui, encaisse les années et les blessures qu'elles laissent et continue de considérer les hommes du bar comme des enfants — ou des adolescents — attardés.

Il se trouve des pages d'humour, des langages aussi différents que les hommes et les femmes qui composent notre société, dans cet ouvrage écrit aujourd'hui. La réplique la plus troublante vient peut-être de Michel Tremblay dans son texte où le Tremblay de 1965 retourne à ses écritures en se disant: "Ça marchera jamais. Pis même si je la finis... j'saurais pas quoi faire avec... j'saurais pas à qui l'envoyer... Qui c'est que ça va intéresser quinze femmes qui collent des timbres!"



Plutôt que de tenter de construire une anthologie de textes existants, le CEAD a choisi d'en commander. Le volume "Vingt ans" permet ainsi de mesurer d'une autre façon le chemin parcouru par la dramaturgie québécoise. De gauche à droite, et de haut en bas: Marie Laberge, Michel Tremblay, André Ricard et Marcel Dubé.

Percée d'une oeuvre de Marie Laberge sur le marché anglophone

La pièce de Marie Laberge, "C'était avant la guerre à l'Anse-à-Gilles" entreprend une carrière anglophone. En effet, la traduction de l'oeuvre réalisée par Allan Brown dans le cadre de l'opération "Transmission", sera produite la saison prochaine au St. Lawrence Center de Toronto par le Center Stage.

par Martine R.-CORRIVAULT

L'opération "Transmission" est une initiative conjointe du Centre d'essai des auteurs dramatiques et du Playwright Workshop visant à faire connaître les oeuvres des dramaturges québécois aux spectateurs anglophones et les réalisations des auteurs du Canada anglais aux francophones.

Cette activité spéciale, préparée par des ateliers avec acteurs et directeurs de lecture, consistera en lectures-spectacles de deux pièces, "L'Anse-à-Gilles" de Marie Laberge et "Zastrozzi" de George Walker, à Montréal, Toronto et Ottawa.

À Montréal, l'événement aura lieu le dimanche 9 février, à 14h30 au Playwright Workshop,

4001 rue Berri, pour la version anglaise de la pièce de Marie Laberge et en soirée, à 20h, au Théâtre d'aujourd'hui, rue Papineau, pour la version française de l'oeuvre de Walker, traduite par René Gingras. André Brassard dirigera la lecture francophone tandis que Mary Walsh aura la responsabilité de l'oeuvre de Marie Laberge.

À Toronto, la lecture se fera au Toronto Free Theatre le 23 février et à Ottawa, à l'Atelier du CNA, les 1er et 2 mars.

Production professionnelle

Le Center Stage de la prestigieuse maison torontoise a, dès la première lecture, été séduit par la pièce de la Québécoise et immédiatement voulu en retenir les droits. Pour Marie Laberge, il s'agit d'une deuxième percée en marché "extérieur". Actuellement, en France, un théâtre de la banlieue parisienne joue son "Homme gris". Nul doute que la porte ouverte à Toronto pourra être une bonne occasion pour les auditoires anglophones de découvrir notre prolifique dramaturgie.

"Still Life" annulée

(MRC) — La production du Théâtre de Bonne Humeur de la pièce de Emily Mann "Still Life" ("Nature morte"), à La Bordée, ne réussissant pas à intéresser le grand public, la compagnie théâtrale vient d'en annuler la dernière semaine de représentation qui devait débuter ce soir.

Sujet relativement simple, proposé dans une forme statique, l'oeuvre de l'Américaine qui réunit trois personnages, un vétéran du Vietnam, sa femme et sa maîtresse, aborde par le biais de ces êtres en situation particulière le thème de la violence quotidienne. On comprend difficilement l'intérêt qu'ont pu trouver à pareille production les amateurs de théâtre américains et français, si l'on oublie que dans ces deux pays, les souvenirs des blessures mentales et physiques infligées par les guerres sont encore récents.

Pour nous et dans la forme souhaitée par l'auteur, le sujet manquait de force. Les médias électroniques ont depuis longtemps banalisé ces situations.

Donc, contrairement à ce qu'annonce la rubrique Où aller à Québec, "Still Life" ("Nature morte") à La Bordée a quitté l'affiche.

Changements au Télé-Magazine

08h45 LE REVEIL
17h00 LE TRAIN DE 5 HEURES
Inv.: Adams, Martine Chevrier, Daniel Siff (chanteur). Aussi: concours de maouillage et de caillères excentriques. Exposition de reproductions grandeur nature de voitures anciennes.
19h00 GILLET... PURE LAINE
Inv.: Jo Bacon et Lucie Laroche (skieuse). Aussi: une équipe de "coupeurs de bois".

2e film LA PETITE BONNE FRANÇAISE
MIDI-MINUIT 252, St-Joseph est - 522-2829

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

25 MARDIS

BARYSHNIKOV HINES
SOLEIL 2e SEM. VERSION FRANÇAISE DE DE NUIT WHITE NIGHTS
CANADIENNE CINÉMA LIDO

AGNÈS DE DIEU
FRONTENAC

YOUNGBLOOD
CINÉMA LIDO

RETOUR VERS L'AVENIR
LE DAUPHIN

En Version Française
ROCKY IV
FRONTENAC ST-ROUALD

AUJOURD'HUI À TOUS LES MARDIS Admission: \$2.50

The Color Purple
CINÉMA 2

YOUNGBLOOD
CANADIEN

3 HOMMES
CINÉMA 1

COCOON
CINÉMA 1

PADRE NUESTRO
CINÉMA 1

COMMANDO
CINÉMA 1

EN FRANÇAIS
CLAUDE
CINÉMA 1

LE SOLEIL ET CBV RADIO 980 AM INVITENT

500 PERSONNES À LA PREMIÈRE DU FILM

En nomination pour 6 Golden Globes — dont —
Meilleur Film (Drame)
Meilleure Actrice — Meryl Streep
Meilleur Acteur de soutien — Klaus Maria Brandauer
Meilleur Réalisateur — Sydney Pollack

ROBERT REDFORD MERYL STREEP

un film de SYDNEY POLLACK

SOUVENIRS D'AFRIQUE

version française de OUT OF AFRICA

AU CINÉPLEX ODÉON, SALLE DAUPHIN
LE MERCREDI 5 FÉVRIER À 20H30

Pour gagner des laissez-passer, vous n'avez qu'à écouter l'émission "Le matin de Québec" avec Robert Gillet, entre 6h et 9h, du lundi au vendredi.

Règlements: Le concours débute le 30 janvier et se termine le 5 février 1986. Les règlements sont disponibles à CBV-980. Les frais inhérents à la Régie des loteries et courses du Québec ont été payés par Cinéplex Odéon. La valeur totale des billets est de 2 750\$.

TPG présente le chef-d'oeuvre de Michel Tremblay

ALBERTINE

EN CINQ TEMPS

Une coproduction du théâtre français du Centre national des Arts et du Théâtre du Rideau Vert

mise en scène d'André Brassard
avec Rita Lafontaine, Murielle Dutil, Huguette Olligny, Glébe Schmidt, Paule Marier et Marie-Hélène Gagnon.
décor: Guy Neveu, costumes: François Barbeau
éclairages: Michel Beaulieu

4 et 5 février complet
Supplémentaire le 6 février
Sièges réservés: 12,50\$

SALLE ALBERT-ROUSSEAU
2410, chemin Ste-Foy, Ste-Foy

Renseignements: 659-6628

Billets en vente aux guichets de la salle Albert-Rousseau, au Grand Théâtre de Québec et aux six Privilège participants, frais de service de 1\$.

Selon le Groupe de défense des droits des détenus

La Maison Gomin tente de justifier son inaction

◆ Non satisfait de la réaction du directeur de la Maison Gomin, M. Jean-Claude Parent, à la récente publication de leur cahier de recommandations, le Groupe de défense des droits des détenus de Québec a accusé la direction de cette institution d'avoir recouru, depuis 1983, aux mêmes arguments pour justifier son inaction.

par Réjean LACOMBE

Les membres du groupe de défense constatent que depuis près de trois ans, la direction de la Maison Gomin "justifie son inertie par la

petitesse de son budget de fonctionnement et par les limites physiques de l'établissement".

Tout en considérant que ces facteurs ont une influence directe sur les conditions de vie à l'intérieur de cette institution, les membres de l'organisme trouvent toutefois scandaleux "le manque de volonté à améliorer le sort des femmes en détention". En novembre 1983, le groupe de défense avait dénoncé les conditions de vie à la Maison Gomin dans le cadre de la semaine du prisonnier et de la prisonnière.

"Il est totalement inadmissible, mentionne-t-on, que les conditions générales de détention à la Maison Gomin ne soient pas améliorées de façon tangible depuis cette date."

A M. Jean-Claude Parent qui indiquait la semaine dernière que les conditions de détention se sont améliorées, le groupe de défense retorque qu'il ne lui a pas été permis d'en être témoin, puisque l'or-

ganisme s'est vu refuser l'accès à cette institution depuis septembre 1985.

"Nous sommes cependant convaincus, fait-on remarquer, que les correctifs majeurs en terme d'équipements collectifs, d'aide professionnelle aux détenues, d'animation et de création du comité des détenues, de conditions d'hygiène et de santé n'ont pas été apportés."

Rappelant que les conclusions du rapport de la commission québécoise des droits de la personne sur les conditions de détention à la prison Tanguay et celui du protecteur du citoyen recourent, en grande partie, les recommandations du groupe de défense, les membres de cet organisme estiment que le solliciteur général du Québec, M. Gérard Latulippe, de qui relève l'administration des prisons, doit prendre ses responsabilités afin de solutionner cette injustice endémique faite aux femmes.

Les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le cahier des charges qui est disponible au bureau du Directeur général au 1, 2e Avenue, Forestville, Québec à compter de 15:00 heures le 4 février 1986.

**APPEL D'OFFRES
VILLE DE FORESTVILLE
ASSURANCES DE DOMMAGES**

Les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le cahier des charges qui est disponible au bureau du Directeur général au 1, 2e Avenue, Forestville, Québec à compter de 15:00 heures le 4 février 1986.

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurances, agents d'assurances et compagnies d'assurances dûment autorisés à faire affaires au Québec.

Un versement de cinquante dollars (50\$) est requis pour obtenir un exemplaire du cahier des charges. Ce montant n'est pas remboursable.

Toute soumission doit être accompagnée d'un chèque visé de deux cent cinquante dollars (250\$), payable à l'ordre de la ville de Forestville. Ce chèque sera retourné aux soumissionnaires dont les propositions n'auront pas été retenues; quant à celui dont la soumission sera retenue, il aura droit au remboursement de ce dépôt lorsque les contrats d'assurances auront été émis conformément à la soumission.

Les soumissions doivent être déposées avant 15:00 heures, le 25 février 1986 au bureau du Directeur général. Elles seront ouvertes publiquement le même jour à 15:05 heures.

La ville de Forestville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées.

Raymond Joncas
Directeur général

Retard dans l'émission de vignettes et de certificats d'immatriculation

◆ MONTREAL (PC) — Un engorgement du système informatique de la Régie de l'assurance automobile du Québec a retardé l'émission de 4,000 vignettes et certificats d'immatriculation.

Même s'ils avaient posté leur demande de renouvellement dans les délais prévus, ces automobilistes ont été forcés de circuler sans les permis requis durant un certain temps.

Selon un porte-parole de la régie, la situation devrait être rétablie au cours des prochains jours. Les policiers ont pour leur part été avisés le 31 janvier de se montrer plus tolérants à l'endroit des automobilistes dont la plaque ou le permis de conduire est expiré.

Dans le cas où des personnes auraient reçu des contraventions qu'elles ne méritaient pas, elles doivent s'adresser au service des affaires juridiques de la régie qui verra à l'annuler.

Ironiquement, c'est l'effet de la publicité tapageuse incitant les automobilistes à utiliser le service postal pour renouveler leurs permis et immatriculation qui occasionne ce retard. L'affluence est tellement grande que les ordinateurs ne savent plus où donner de la tête...

Ce n'est pas la première fois qu'une telle situation se produit. En 1984, l'opération d'un nouveau système informatique avait provoqué des retards semblables.

Réunion d'un comité d'étude sur le développement des parcs zoologiques

◆ MONTREAL (PC) — C'est aujourd'hui que se réunira pour la première fois, à Québec, le comité ministériel chargé d'étudier l'orientation de politique relative à l'orientation, au fonctionnement et au développement des parcs zoologiques du Québec, que l'ex-ministre Jacques Brassard s'est vu remettre en juillet.

Ce comité ministériel, composé de cinq membres, rencontrera plus tard, au cours du mois, des représentants de l'Association québécoise des parcs zoologiques (AQPZ).

Ces deux rencontres, pour l'AQPZ, ont "une importance capitale" et signifient essentiellement qu'il y a "au moins une tentative de déblocage".

Depuis dix ans, l'AQPZ, qui compte 120 membres, a multiplié les démarches auprès du gouvernement du Québec pour le convaincre "de l'urgence de régler en matière de zoos". L'énoncé de politique, que le comité ministériel disséquera aujourd'hui, comprend notamment une définition de ce que devrait être idéalement "le zoo de l'avenir" et comment il devrait fonctionner pour répondre au quadruple objectif de mettre en valeur la faune québécoise, d'aider à la préservation des espèces en voie de disparition, de contribuer, auprès du plus large public possible, à la diffusion des connaissances relatives aux animaux gardés en captivité, d'assurer à nos zoos un prestige continu et incontesté sur le plan international".

"Si les solutions envisagées, ajoute le groupe, représentent des

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie Latanier inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trésorier
Raymond Brown

Québec le 28 janvier 1986

AVIS

PRENEZ AVIS que M. René Lizotte s'adressera à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le transfert des permis de taxi Q-200402-001 et Q-200402-002 pour la région de La Pocatière, ainsi que les véhicules à M. Réjean Lizotte.

Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux à la Commission des transports du Québec, 585, boul. Charest est, Québec G1K 7W5.

Additionnez vos rabais pour de plus grandes économies

1000\$
PLUS jusqu'à **966\$**

1966\$

Rabais-chèque directement de Chrysler sur les Dodge Lancer et LeBaron GTS

Rabais sur des ensembles-options spéciaux



Pickups pleine grandeur Dodge Ram

500\$ Rabais-chèque directement de Chrysler
PLUS jusqu'à **950\$** Rabais sur des ensembles-options spéciaux

1450\$ RABAI TOTAL



Dodge Omni et Charger Plymouth Horizon et Turismo

500\$ Rabais-chèque directement de Chrysler
PLUS jusqu'à **626\$** Rabais sur des ensembles-options spéciaux
1126\$ RABAI TOTAL



Dodge Aries et Plymouth Reliant

500\$ Rabais-chèque directement de Chrysler
PLUS jusqu'à **966\$** Rabais sur des ensembles-options spéciaux
1466\$ RABAI TOTAL



Faites vite!

Se termine le 22 février 1986. Détails chez les concessionnaires participants. Cette offre ne peut s'ajouter à l'offre de financement Chrysler. Les rabais sont calculés d'après le PDSF à l'achat d'un ensemble-options spécial sur certains véhicules.

5/80 GARANTIE*
5 ANS/80 000 KM
• Moteur et rouage d'entraînement
• Perforations par la corrosion sur la carrosserie extérieure
Sur les voitures et camions de fabrication Chrysler.



Notre seule ambition, c'est d'être les meilleurs!



SPÉCIAL VENTE SUR MESURE
du 1er au 28 février 1986
Vaste choix de tissus et coloris.
A partir de **295\$**

Jean-Guy Boilard INC.
"LE VALET DES ÉLÉGANTS"
657, 3e Avenue, Limoilou, Québec — 529-8691 - 529-2414

Séminaire de Québec

PLACES DISPONIBLES
Année scolaire 1986-87
ADMISSION

2e, 3e, 4e et 5e Secondaire
EXAMEN D'ADMISSION: 25 janvier

- Enseignement secondaire général complet
- Externat pour garçons
- Latin facultatif. Informatique
- 5e secondaire. option Sciences ou Sciences humaines
- Ouverture du dossier
- 15\$ payables le jour de l'examen

COLLÉGIAL FILLES ET GARÇONS

- Sciences. Sciences de l'administration. Lettres
- Sciences humaines avec ou sans mathématiques

Le Baccalauréat International

Simultanément avec le DEC, il est possible d'obtenir, selon certaines conditions, le Baccalauréat International (B.I.)

1. Conditions d'admission: les mêmes qu'au CEGEP
2. Date limite: 1er mars
3. Les élèves sont admissibles au régime de prêts et bourses du gouvernement.

POSSIBILITÉS D'OBTENIR UNE BOURSE SELON LES BESOINS

225 bénéficiaires en 1985-86
Sommes versées: 90 000\$

Pour tout renseignement, communiquer avec:
LE SERVICE DE L'ADMISSION
Tél.: 692-3981, poste 25
8h30 à 12h - 13h30 à 17h
1, rue de la Fabrique
Québec G1R 4R7